

Barjac

Consultation sur place



MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



014253 0029

REVUE MUNICIPALE

2015



Prix zéro phyto Hôtel de Ville de PARIS le 30 Mars 2015



Elections Départementales Cathy CHAULET et Jacky VALY élus le 29 03 2015.

9483
PER ROB
3.10.2016

Ensemble pour la Maison Commune !

BARJAC, 1600 âmes gardoises farouches sur les questions de cantine bio et de chansons à la Ferrat, est au carrefour de trois régions : Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées. Le patrimoine, c'est rien moins que la grotte Chauvet, les canyons de l'Ardèche et de la Cèze, et le Pont du Gard... BARJAC, une cité dite « de caractère » avec de grandes places pour les foires. L'or noir du gaz et du pétrole n'est pas sa « tasse de thé ».

La mobilisation des collectifs a été ravivée par le jugement du tribunal de Cergy-Pontoise du 28 janvier 2016 permettant à TOTAL d'explorer et de trifouiller le sous-sol. Tout est idéal ici pour que s'exprime haut et fort l'opposition à cette décision de justice. Pas de « fracking », ni de « lessivage de couche » ou de « stimulation de mère roche »... Un érotisme des mots qui contourne la loi JACOB de juillet 2011. Les collectifs se cabrent !

Après la COP 21, recourir à des produits carbonés, piller l'eau, souiller les nappes... Non, mais dites donc ! C'est bien connu, une compagnie pétrolière, c'est comme un cochon quand il trouve une truffe... Ça creuse, ça remue tout, ça fait sa souille...

« *Aro n'y a prou d'estre escourdja !* ». « Aujourd'hui, il y en a assez d'être écorché » en Terre Cévenole, un pays qui a donné. Les sociétés de Charbonnages « Penarroya », la « Vieille montagne », ont déjà laissé avec les mines des poisons et sont parties sans faire le ménage. L'avidité cupide des compagnies pétrolières et gazières, on le voit de par le monde, débouche sur une barbarie politique et militaire, un désastre environnemental, et le règne international de la loi du plus fort...

Ce pays croit en sa beauté et en sa qualité de vie, et aucun OR, fut-il noir, ne saurait le lui faire oublier. Nous avons donné ! Nous parlons d'expérience. La résilience est très difficile.

Explorons, oui, explorons, mais sans retour vers le passé carbone, explorons les économies et la sobriété, explorons le soleil et les mers, explorons les vents, explorons au grand jour et partageons les secrets, mais de grâce, que la loi stoppe enfin les gaz de schiste, pour ici, pour aujourd'hui, et pour demain...

Vendredi matin, alerte orange de la Préfecture, épisode cévenol pour le week-end. Aïe les parkings dans les champs impraticables, les longues approches difficiles à pied, les stocks de sandwiches, la volonté des manifestants va-t-elle se dissoudre ? De l'eau dans le Gaz ! Tant de préparatifs ! Tant d'espoir ! TOTAL sera-t-il vainqueur par « K eau » ? Timidement, des amis annoncent une éclaircie à 10 heures, dimanche. Qu'ils sont gentils ! Pourtant, à 10 heures 30, la pluie a cessé. Les cars et les visiteurs arrivent... du monde prêt à se mouiller converge. Yes !!!

La conférence de presse au Château me détourne des arrivées et des animations. Les Députés, Fabrice VERDIER, Sabine BUIS, William DUMAS, écoutent les questions, les réponses. Pourquoi à BARJAC ? C'est un site concernant 3 régions, équipé pour des foires. Le Maire est des nôtres. Une loi aurait dû intervenir avant la COP 21 pour consolider les failles de la loi JACOB enfantée par VILLENEUVE-DE-BERG... Ça dure. D'aucuns se disent que c'est plus un débat qu'une conférence de presse. Une démocratie environnementale s'invente pas à pas...

Sur la grande place, vers 13 heures, j'ai du mal à me frayer un passage. J'ajoute mon écharpe aux centaines d'autres. Musiques, appareils à photos. Les parapluies sont rangés. Ponctuel, sur le podium avec les élus, la place est réduite. Stéphane, le responsable du comité local ouvre les discours, à sa façon, précise et décontractée. A moi maintenant d'accueillir !

Devant moi, la mer, ses blancs moutons, ses jeunes vagues et ses ailettes multicolores. Je tiens sur un pied, tant les collègues veulent être proches du micro. Je plonge, pour 3 minutes...

L'océan des pensées me fait bon accueil. Des mains claquent par moment, mais je poursuis, pressé. Je ne veux pas laisser au sonorisateur le plaisir de me clouer le bec... j'ai dit que le souverain, c'est le peuple, que la loi doit suivre sa volonté, comme après VILLENEUVE, qu'explorer pour des produits carbonés, c'est ringard et investir pour des temps nouveaux, c'est bien le soleil, le vent, la géothermie et les océans...

Mes mots et mon cœur, dans un souffle... C'est passé ! Plus difficile le tour du député socialiste VERDIER, une petite bronca. Pas contre lui, mais l'insincérité de son gouvernement. Des interventions courtes, choisies. Plutôt EELV et PG, accessoirement les interventions chahutées des notables PS. Un ch'ti sorti de je ne sais trop d'où fait son pet contre le PC du Nord, « partisan du charbon ».

Ah ? Et je suis quoi, moi, pas représentatif du PC ? Rires ! Les Vice-Président Région LRMP Jean-Luc GIBELIN et la Vice-Présidente du GARD, Cathy CHAULET, PC, ne sont pas autorisés à parler. Hôte, PC et Ecolo, membre du collectif, je n'ai jamais été tant d'être à la fois ! Un singleton à sous-minutions multiples... Bing, bang, boum !

Le défilé dans le village. Difficile mise en cortège dans les ruelles. La banderole est soutenue par tant de mains que je suis « esquiché » comme un citron. Les grands ont de la chance pour les photos ! Stéphane a modifié le parcours. Plus long, il y a trop de monde et le serpent malgré cela s'est marché sur la queue. « Pourtant que la montagne est belle... » Une chorale nous attendait au passage. La mélodie du Jeannot, détournée fait mouche :

*« Le gaz enfoui dessous la Terre
dormait depuis des millénaires
sans jamais faire chier personne...
Voilà qu'une bande de milliardaires
viendrait ici tout foutre en l'air... »*

Emotion. Là, Jean FERRAT, est dans la mémoire des platanes et des pierres. Mon pauvre ami... Tu n'en finis pas de nous aider !

Radios et télévisions locales me sollicitent. Je suis chaud. L'occasion est belle. L'avenir, nos enfants, à fond pour un nouveau monde. Le Stand des Elus a fait le plein. Je ne nous savais pas si frères. Même mon curé Jean-Luc est ravi. La Création, c'est sacré ! Le lendemain BARJAC est triste comme Venise, fier et... propre. On ne se bat pas contre la saleté sans payer d'exemple.

Edouard CHAULET

Maire de BARJAC

(Paru dans le HUFFINGTON POST - MARS 2016)

FINANCES - LE BUDGET 2015

LES 3 IMPÔTS MENAGE : Taxe d'habitation : 12,9 % - Foncier bâti : 16,11 % Foncier non bâti : 70,82 %. Ces taux communaux sont inchangés depuis 26 ans, seules les bases ont été revalorisées de 0,9 % par l'Etat. Ils représentent pour 2015 : 569.323 €. A ces 3 impôts s'ajoutent les taux votés par la Communauté de Communes soit 9,19 pour la TH, 2,28 % pour le FB et 5,06 pour le FNB.

Les allocations compensatrices versées par l'Etat suite à exonérations décidées par la loi s'élèvent à 48.255 € soit 1.126 € de plus qu'en 2014.

Budget général de la commune : 7.528.722 € : En fonctionnement 4.352.487 € et 3.176.235 en Investissement.

Les recettes sont ajustées au plus « proche » tant en investissement qu'en fonctionnement. Le budget 2015 reprend et constate l'excédent en fonctionnement de 2014 qui s'élève à 1.999.739,43 € après couverture du déficit de 588.629,71 € en investissement. C'est un beau résultat ...

Section de fonctionnement : Les recettes : Elles s'élèvent à 4.352.487 €. Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) dont nous venons de voter les taux et le produit de 569.323 €.

La Dotation globale de fonctionnement est de 167.405 €. Cette dotation qui avait déjà baissé considérablement en 2014 de 17.072 € dans le cadre du « pacte de confiance et de responsabilité » qui impose aux collectivités une contribution à l'effort de redressement des comptes publics, baisse encore plus en 2015 de 48.667 €. La DSR (dotation de solidarité rurale (bourg centre+ péréquation) enregistre 14.996 € supplémentaires limitant ainsi la casse à 33.671 € de moins.

La dette s'élève à 91.799 € en annuité : 4 contrats en cours dont :

- 2 pour 34.422 € travaux d'électrification vont s'éteindre l'un en 2016 et l'autre en 2018 mais nous sont remboursés intégralement par le SMDE
- 1 cinéma bibliothèque pour 15.315 € qui s'éteint cette année
- Celui de la gendarmerie dont l'annuité maximum peut s'élever à 42.061 € pour un loyer de 61.095 € mais qui s'est élevée à 37.131 € en 2014, soit une dette nette pratiquement nulle d'autant qu'aucun emprunt n'est prévu au budget cette année !!!

Les investissements s'élèvent à 3.176.235,83 € et intègrent l'ensemble des investissements prévus ou en cours de réalisation : des achats de terrains, de bâtiments, l'évolution obligatoire des systèmes informatiques, un nouveau véhicule de portage, un nouveau véhicule voirie, la cour du château, la cour de l'école, la réhabilitation de la toiture de l'ancienne mairie, la viabilisation du terrain de la crèche, des opérations de sécurité (trottoirs), des travaux de voirie, l'aménagement d'un local au stade, des travaux importants au cimetière.

Dans le cadre de la gestion du cimetière, le Conseil à l'unanimité n'autorise plus les concessions à perpétuité et opte pour des concessions cinquantennaires au prix de 2 places pour 1000 €. Une trentaine de concessions abandonnées vont être réhabilitées par l'Entreprise Nouet pour la somme de 15.413 €.

Budget Cinéma : 63.740 € en fonctionnement et 10.768 € en investissement

Les tarifs sont inchangés depuis 2001 : 5 € TTC soit 4,74 € HT et 3 € (jeunes, personnes en difficulté...) soit 2,84€.

Le budget assainissement s'élève à 167.243 € en fonctionnement et 189.903 € en investissement. Le coût du m³ assaini sur une consommation de 120 m³ est de 0,71€/m³ soit 85,20 €.

Les investissements portent sur le lancement d'un nouveau schéma directeur essentiel pour bénéficier des aides dans le futur, l'achat d'une benne qui développera les capacités de stockage tout en améliorant le traitement, des travaux de raccordement et les travaux liés à la viabilisation de la crèche ... Le raccordement au réseau assainissement reste fixé à 2500 €.

Budget Zone d'activités : il comporte les 616.296 € HT de vente de terrain au prix de 35 € HT jusqu'à 5000 m² et 30 € HT pour les parcelles supérieures à 5000 m².

STRUCTURE BUDGETAIRE CONSOLIDEE

Budget 2015	fonctionnement	investissement	total
Commune	4.352.487	3.176.235	7.528.722
assainissement	167.243	189.903	357.146
Cinéma	63.740	10.768	74.508
Zone activités	744.238	680.254	1.424.492
TOTAL	5.327.708	4.057.160	9.384.868



AMENAGEMENT DE LA COUR DU HAUT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : *une réalisation qui illustre bien la devise du Conseil Municipal « L'école est la prunelle de nos yeux »*

En l'absence du préfet, du sous-préfet et de l'inspectrice de l'Éducation, mais avec le député Verdier, la vice-présidente du Conseil départemental, les mairies de St Privat, Bessas, Rochegude, Rivières, St Jean, l'équipe d'enseignantes, de la directrice Mélissa Blakendaal, la famille Talouarn et les anciens combattants, de nombreux parents, enfants et amis de l'école publique, les élus de Barjac ont inauguré le nouvel espace scolaire dédié à la résistante déportée, officier de la Légion d'Honneur Jacqueline Talouarn.

Les lieux revalorisés par près de 160 000 € de travaux dont 47 000 € de l'État et de l'enveloppe parlementaire sont authentiquement des fleurons du patrimoine ayant subi des métamorphoses depuis l'ancienne filature Alzas devenue une cuisine centrale et un restaurant scolaire parmi les plus célèbres jusqu'à la maison du limonadier transformée en centre de loisir et l'école religieuse muée sur pression du préfet en école de fille. Un patrimoine dont l'histoire a été longuement exposée. Les travaux menés par les entreprises Chante paysage, Pellet, Laupie, Raoux, Divol Sylvain et les employés municipaux ont duré de juillet au 19 septembre, soit le matin même de leur ouverture au public! Cela mérite un grand merci.



Ils avaient été décidés par le nouveau conseil il y a un an. Ah si la crèche pouvait aller aussi vite... Les entreprises et leurs salariés comptent sur les investissements publics. La commune a vu diminuer de 30% sa dotation d'État soit 66 000 € tout en assumant 17467 € pour les «rythmes scolaires», gratuits ici. Les aides du département, de la région, en difficulté aussi, baissent et tout retombe sur les communes

alors que leurs compétences sont transférées aux communautés: l'activité économique, la petite enfance, l'urbanisme, les déchets, la culture, prochainement la loi Notre enlèvera l'eau, l'assainissement, le tourisme... Le contrat de responsabilité tout neuf que les citoyens ont confié aux maires est vidé de substance. Il faudra savoir faire décoration ou résister comme Jackie TALOUARN, contre la dépersonnalisation des campagnes et des villages. «Les campagnes ne sont pas que des lieux charmants où viennent respirer les asphyxiés des métropoles européennes où se réfugier les retraités, il leur faut des paysans et des emplois de notre temps et des services, dont de belles écoles, pour goûter à la «simplicité heureuse». Elles manquent d'humains et d'humus. Une renaissance est possible avec des moyens, des coopérations, des souverainetés et de la créativité publique et privée.



Avant



Après

TRAVAUX

VOIRIE : encore un programme important de réalisé, 73.270 € HT tant en goudronnage avec l'entreprise LAUPIE qu'en réhabilitation de chemins et de pistes avec l'entreprise Sylvain PELLET : les chemins de Canassoule, partie Montée de Rieu, chemin du puits de l'âne, rue des micocouliers, une partie du chemin du mas de la croix et chèvrefeuilles et le parking école Saint Laurent, mais aussi les chemins de Grézan, Russargues, la plaine. Mise en discrétion des réseaux Rue des Magnaous : Les réseaux aériens ont disparu : plus de fils électriques ni téléphoniques sur cette portion de rue mais un nouvel éclairage public attendu depuis longtemps. Le coût des travaux effectués par le syndicat départemental d'électricité s'élève à 165.287 € avec 53.000 € à charge de la commune, le reste étant financé par des subventions FACE et du Syndicat.

Que la lumière soit ... solaire !



A la montée de Rieu, entrée d'agglomération, de nouvelles constructions se sont réalisées bénéficiant du réseau public d'égout de l'eau et malheureusement d'un écheveau de fils téléphoniques et électriques impressionnant. A titre expérimental le carrefour est doté désormais d'un éclairage public d'un genre nouveau installé par le personnel municipal.

Ce sont 2 poteaux, des fils en moins et une énergie renouvelable pour un coût d'achat de 6 417 Euros, posé par les employés municipaux et subventionné par le Syndicat Mixte

d'Electricité à hauteur de 3 640 Euros.

Toiture ancienne mairie :

Elle a été refaite par l'Entreprise RAOUX avec mise à disposition de Luis MIGUENS DA GRACA pour un coût de 38.400 €. Une bonne coopération...



Travaux Club House au stade :



Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'Entreprise CHEYREZY, les peintures par Philippe

GAGNE pour un coût total de 30.680 € avec 13.800 € de subvention de la Ligue de Football.

Travaux au Cimetière :



Après une enquête historique, une publication nationale sur plusieurs années et de nombreux contacts avec des familles, l'ancien cimetière est livré à l'entreprise Nouet de pompes funèbres pour la création d'un ossuaire et l'élimination des tombes abandonnées depuis très longtemps pour un coût de 15.415 € HT. De nombreuses places seront concédées pour 50 ans au prix de 1000 € les 2 places. Selon Yanis IPSILANTI en charge du champ de l'éternel repos le résultat sera un plus beau site et un travail réduit pour l'entretien.

A l'entrée du royaume des morts, à gauche, le premier caveau est au nom de Lavie !!!

Chateau :

Foyer la belle époque : des panneaux insonorisants et un sol souple ont rajeuni cette salle du rez-de-chaussée du château. Des meubles ont été fabriqués à la bibliothèque pour 1600 € et l'ensemble des blocs de sécurité a été changé pour 2740 €. De nouveaux projets sont à l'étude, à la réflexion : certains bien avancés déjà, c'est le cas de :

- La numérotation des rues du village lancée en relation avec LA POSTE ;
- la viabilisation de la micro-crèche dont les travaux vont débuter et le permis déposé en mairie par la communauté de communes ;
- des aménagements des entrées du village, côté Route de Bessas et côté Route de Bagnols ;
- l'étude pour la réfection de la cour du bas de l'école publique ;
- l'aménagement de la cour du château.

Zone d'Activités Planlong :

Le prix de vente du terrain fixé par le Conseil est de 35 € HT ou 30 € HT/ le m² pour tout lot supérieur à 5000 mètres. Les chantiers s'activent et certains sont même terminés :

- Un contrôle technique a ouvert ses portes récemment sur 1000 m²,
- Une chambre funéraire sur 1500 m²
- l'entreprise RAOUX qui se « dévillagise » sur 6000 m² avec des constructions qui laissent bien deviner le savoir-faire du maçon et le respect du caractère du village
- Et prochainement les ambulances SARRAZIN rejoindront eux aussi le quartier Planlong.

Et saluons également l'installation du Cabinet comptable DIAZ dans cette zone d'activités sur un terrain privé avec là aussi une bonne prise en compte de l'impact esthétique...



GESTION FORESTIERE

La Commission forêt est composée de CHAULET Édouard, Maire, BELIN Sylvian, Adjoint délégué, PRAUX Jean-Luc, Adjoint, IPSILANTI Jean, EL ATTAR Saïd, VINOLO Joseph, DIVOL Christian, Conseillers Municipaux LEFEVRE Gérard, LEVY Bernard, FERRAT Bernard, QUET René, OLLIER Jean-Louis, BELLEGARDE Jean, RAYMOND Edmond, SOULIER Yves, TAXIL Paul, RAOUX Didier, BONZI Alain.



COUPES AFFOUAGERES

Une nouvelle campagne d'affouage a été lancée le 17 janvier 2015. Rendez-vous était donné dans les bois de BARIAC à tous les affouagistes inscrits afin qu'ils puissent prendre connaissance sur le terrain de leur coupe, de leur configuration et en même temps recevoir les explications et les consignes très utiles pour le bon déroulement de cet affouage.

C'est un moment important de découverte, d'échanges et de convivialité. Un petit déjeuner campagnard est traditionnellement offert par la Municipalité. Il provoque des rencontres improbables et permet de mettre un nom sur un visage, ancien villageois ou bien nouvel arrivant.

Mais avant d'organiser cette matinée festive et instructive, deux réunions formelles en Mairie et plusieurs en forêt ont été nécessaires.

Un gros travail de préparation a été fourni :

- Repérage des parcelles, piquetage, traçage à la boussole, tronçonnage, marquage d'arbres remarquables à conserver dit « Baliveaux », sans oublier des interventions exécutées par nos employés, de mise au gabarit, de tractopelle, d'élagage et tronçonnage. Je remercie très sincèrement tous ces acteurs que sont les membres de la Commission des Bois, notre agent ONF, M. Raphaël RAYMOND, le personnel communal, technique et administratif pour leur investissement personnel et leur disponibilité. Ce sont des appuis indispensables pour mener à bien cette opération.

Néanmoins, quelques interrogations surgissent et incitent à la réflexion. En effet, l'explosion des demandes (141 au total) nous a obligé à revoir la liste, nous avons constaté que certains foyers ne se chauffaient pas au bois et prenaient des coupes pour leurs enfants ou autre... il y eu aussi malheureusement des décès... nous en avons quand même livré 130 avec beaucoup de difficultés.

Vu la superficie de notre forêt, 809 hectares non extensibles, vu la quantité de parcelles exploitées et exploitables, je pense qu'à l'avenir, il nous faudra diminuer le nombre de lots et certainement augmenter le temps prévu relatif à l'exécution d'un affouage. Par exemple : environ une centaine de coupes données sur une durée de 4 ans d'exploitation pour lesquelles il y aura un tirage au sort très strict. Bien sûr, toutes les demandes seront prises en considération.

Pour information, il y en a eu 105 en 2009, 117 en 2012 et 141 en 2014. Les deux parcelles qui viennent d'être livrées à l'affouage (n°16a et 27p) ont été exploitées respectivement en 1957 et 1945.

Nous savons pertinemment que le bois communal représente, pour nous tous, un intérêt économique. C'est pour cela qu'il faut être vigilants et affiner sa gestion.

Sylvian BELIN, Adjoint Délégué

Le service assainissement

Les dépenses de fonctionnement en 2015 se sont élevées à 119.874 € pour 149.147 € en recettes.

Le remboursement de la dette baisse depuis 2014 et représente 18.151 €. Il correspond au dernier emprunt effectué en 2007 de 200.000 € pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnaure et Chabriac.

Les employés en charge de la station d'épuration (2 agents) y ont consacré 754 heures (735 en 2014 - 740 h en 2013 - 913 h en 2012 - 635 h en 2011 - 535 h en 2010).

Les 2 petits assainissements collectifs (Bonnaure et Chabriac) fonctionnent bien avec un suivi hebdomadaire.

Les interventions sur le réseau et sur la station se sont élevées à 10.954 €.

Droit de raccordement au réseau : La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau. Ce droit de raccordement s'élève à 2.300 € depuis le vote du budget, soit le 29.04.2014, il était inchangé depuis 2006 (l'on sait aujourd'hui que le coût d'un assainissement autonome varie de 8.000 à 12.000 €).

Une benne de stockage des boues a été achetée dans le cadre de l'amélioration de la filière boue d'épuration, en accord avec les services de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général qui ont apporté 3074 € de subvention pour un coût de 4390 € HT développant ainsi les capacités de stockage et améliorant ainsi le traitement.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF S.P.A.N.C

Depuis son intégration dans la communauté des communes de Cère-Cévennes, la Commune de Barjac est associée au SPANC du Pays des Cévennes.

Dorénavant, toutes les habitations non raccordées au réseau public d'assainissement et possédant une installation individuelle d'assainissement non collectif sont

concernées par le SPANC, ainsi que toute personne désirant construire une maison dans une zone non desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les missions du SPANC :

Contrôle des installations neuves ou réhabilitées : L'acquéreur d'un terrain en vue d'y construire une habitation ou le propriétaire qui envisage de réhabiliter son installation d'assainissement non collectif doit retirer en mairie un dossier sanitaire. Le dossier complet et accompagné d'un chèque de 180 €, à l'ordre du Trésor Public, sera déposé en mairie, puis transmis par la mairie au SPANC pour instruction. Une étude de sol fluvial est réalisée par un cabinet d'études spécialisé sera demandée au propriétaire de la parcelle concernée pour l'instruction du dossier.

ATTENTION !

Les travaux de construction ou de réhabilitation d'une installation ne pourront débuter sans un avis favorable du SPANC. Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien qui a pour objet de :

- vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement ;
- recueillir ou réaliser une description de l'installation ;
- repérer les défauts liés à la conception ou à l'usage des différents ouvrages de la filière d'assainissements non collectifs ;
- contrôler le fonctionnement des ouvrages vis-à-vis de la salubrité publique, de la pollution des eaux superficielles ou souterraines,
- des inconvénients de voisinage (odeur notamment), et que les opérations d'entretien sont régulièrement effectuées pour garantir un bon fonctionnement de l'installation
- Une redevance de 20 € par an a été instaurée pour ce contrôle, elle est perçue sur la facture d'eau.
- Pour contacter le service SPANC Pays Cévennes
Téléphone : 04 66 78 99 64
Fax : 04 66 78 99 67
E-mail secrétariat : marie.vesitib@alesaggle.fr
Adresse : Hôtel de Communauté, 1642 Chemin de Trespeux, 30100 ALÈS

COMBIEN ÇA COÛTE LE TOUT À L'ÉGOUT À BARJAC ?

Prix	Année 2010	Année 2012-2013	2014	2015
Partie fix	25,30	20	22	22
De 1 à 50 m ²	0,28	0,25	0,30	0,28
Au delà des 50 m ²	0,58	0,50	0,5	0,58
Redevance agent de l'eau *	0,13	0,15	0,15	0,15
Total de la taxe	24.722 pour 70.940 m ²	17.810 pour 71.940 m ²	17.298 pour 76.818 m ²	17.606,90 pour 79.800 m ²
Produit pour la Commune	41.495 €	41.080 €	46.237 €	43.216,91 €

Ainsi en prenant comme base 120 m² (c'est la référence), la facture pour l'habitant Barjacois s'élève à :

Prix	Année 2010	Année 2012/2013	2014	2015
Partie fix	25,30	20	22	22
De 1 à 50 m ²	10,00	10	10	10
Au delà des 50 m ²	15,10	15	15	15
Redevance agent de l'eau	15,6	18	18	16,60
Montre de la facture	86,10	63	65	63,60

DES PAROLES ET DES ACTES :

Lors de la réunion publique autour de la revue, le Conseil s'était engagé à consulter la population sur la mise en place d'un sens unique dans la rue Saint Michel. Un questionnaire a été élaboré, distribué dans chaque foyer. Le résultat consultable en mairie :

Sur 800 bulletins distribués - 215 réponses nominatives ont été recues en mairie :

Favorables au double sens : 85

Favorable au sens Unique en provenance

de l'avenue Chaillot : 83

Favorable au sens Unique en provenance de Vallon : 36

Sans avis : 6

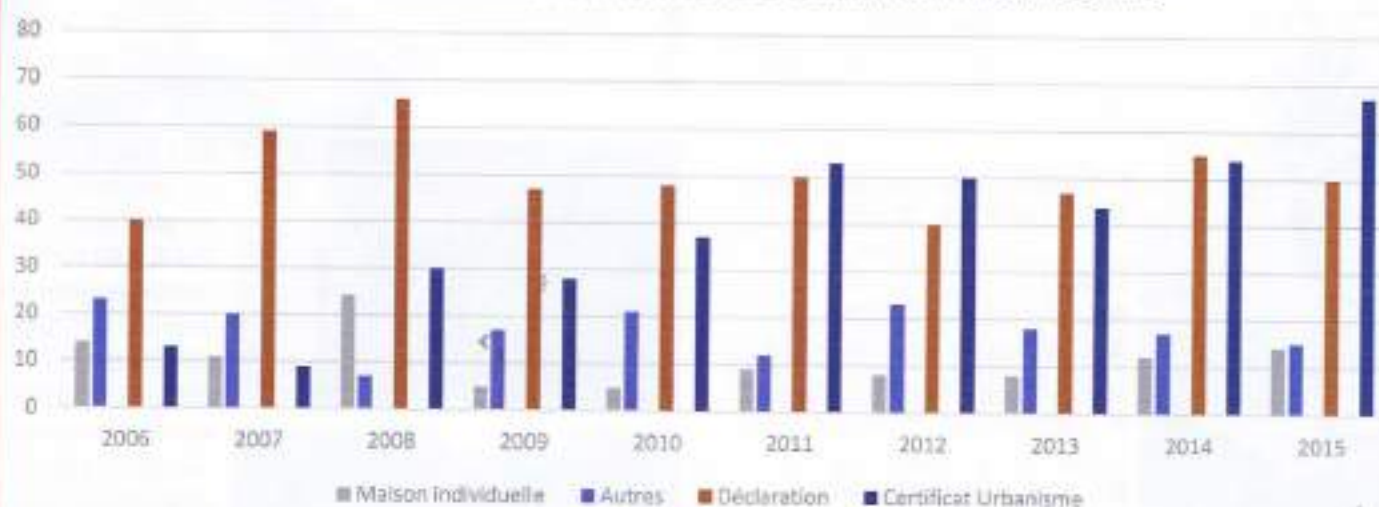
Autres Suggestions : 6

En conséquence, le verdict de l'expression populaire sera appliqué et donc le double sens maintenu. Cette consultation est un grand moment « *Vox Populi, Vox Dei* ».

Autorisations d'Urbanisme de 2006 à 2015

Nature	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Maison individuelle	14	11	24	5	5	9	8	8	12	14	110
Autres permis	23	20	7	17	21	12	23	18	17	15	173
Déclaration Travaux	40	59	66	47	48	50	40	47	55	50	502
Certificat Urbanisme	13	9	30	28	37	53	50	44	54	67	385
TOTAL	90	99	127	97	111	124	121	117	138	146	1170

EVOLUTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME SUR 10 ANS



Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux

Depuis le 01.07.2015, la mise à disposition gratuite des moyens de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme a été supprimée. Les dossiers de permis de construire et d'aménager sont désormais instruits par les services de l'agglomération d'Alès qui facture à la commune 300 € par dossier.

Pour l'année 2015 cela représente : 8.700 € qui ne sont pas compensés par l'Etat et que la commune n'a pas le droit de répercuter directement au demandeur du permis de construire.

La commune pour sa part a en charge l'instruction des certificats d'urbanisme d'information et les déclarations de travaux.

RAPPEL :

- Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.
- Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

Aide à la rénovation des façades

L'aide est de 5 €/m² et 10€ si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m²

En 2015, 3 dossiers ont été aidés par la Mairie : Mmes Odile ANGERAS, Evelyne TAULELLE, M. Gérard KIEFFER

Au total : 380 m² de façades ont été rénovés. Participation Municipale : 3.665 €

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

Commerce : occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public est soumise à une demande préalable qui doit respecter le règlement adopté par le Conseil Municipal en 2014. Le Dossier peut être téléchargé sur barjac.fr Une aide aux commerçants et artisans a été mise en œuvre pour l'acquisition de leur mobilier de terrasses à hauteur de 10 % du montant HT sans pouvoir excéder 1.000€.

En 2015 : 5 dossiers ont été aidés pour un montant total de 2.210,50 €, il s'agit de ceux présentés par les restaurants : La Renaissance, le Cosy Lounge, Nature et thé, par le magasin Sermu et Le Petit Verdoy.

Projet de coopération décentralisée :

Construction d'un réservoir d'eau au Népal

Le SIAEP en tant que Maître d'Ouvrage Délégué accompagne la commune de Chapakhori, l'ONG «Rural Development Forum» et l'Association Aquassistance, pour la réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable des villages de Chapakhori au Népal. Le puissant tremblement de terre qui a frappé le Népal en avril 2015 n'a pas mis en péril le projet. L'étude a été

modifiée car le séisme a créé des changements de débit des sources mais les travaux ont pu commencer en novembre 2015 comme prévu. En parallèle, un fonds d'urgence pour la reconstruction a été recueilli par l'ONG. Ce projet va permettre d'alimenter en eau potable plusieurs villages dans un des 25 pays les plus pauvres de la planète.



Etude de diagnostic et schéma directeur

Le Groupement Grontmij/Saïège a été choisi, après une consultation selon le code des marchés publics, pour la réalisation de l'étude de diagnostic et du schéma directeur. L'étude a commencé en 2015 et nous avons eu tout au long de l'année plusieurs réunions avec toutes les parties concernées sur les différentes phases réalisées. Des travaux préalables à l'étude seront lancés au 1er trimestre 2016. Et si tout se déroule selon le planning initial, l'étude sera terminée fin 2016. Elle nous permettra d'estimer les besoins futurs, de déterminer un programme de renouvellement des conduites d'eau et de prioriser les travaux de renforcement sur les prochaines années.



SDEI : Départ à la retraite de M. Dussert Jean Pierre

M. Dussert Jean-Pierre, que beaucoup d'administrés connaissent, a terminé son travail au service de la SDEI (société délégataire du SIAEP) fin 2015. Après avoir effectué 27 années avec la Saur, il a choisi en 2010 de continuer avec notre nouveau délégataire la SDEI. Nous le remercions pour son travail sérieux et sa collaboration essentiels au bon fonctionnement du service de l'eau. Sa connaissance du terrain va nous manquer !

Permanences du SIAEP : Lundi Mardi Jeudi de 9h à 12 h
Tél. : 04.66.24.50.70 Mail : syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr
SDEI Service clientèle Tél. : 09 77 409 443



LA PLANTE

**ATTENTION AMBROISIE SON POLLEN EST DANGEREUX
SACHEZ LA RECONNAITRE ET ELIMINEZ LA
C'EST UNE OBLIGATION (ARRETE PREFECTORAL DU 10.12.2007)**



LA FEUILLE

SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères)

Ne brûlez plus vos végétaux, valorisez-les !



Depuis maintenant 1 an, notre territoire est visé par une interdiction de brûlage des déchets verts. Cette décision d'interdiction a été prise pour faire face aux risques de pollution et d'incendie que peut engendrer le brûlage des végétaux verts à l'air libre. En effet, brûler 50 kg de déchets verts revient à parcourir plus de 6 000 km en voiture. Au 1^{er} janvier 2016, plus aucune commune du SICTOBA n'aura de dérogation pour le brûlage des déchets verts, alors pourquoi ne pas envisager d'autres solutions ?

Suite à la diffusion de cette circulaire d'interdiction, le SICTOBA a décidé d'engager des solutions adaptées à notre territoire. Il est prévu la création de 2 aires de dépôt des déchets verts, en plus des plateformes de Barjac et de Vallon. L'implantation de ces aires est prévue sur les secteurs de Joyeuse et Les Vans. Afin de couvrir au mieux le territoire, 2 placettes de dépôt viendront compléter le dispositif : une sur St Remèze et une sur Valgorge, inaugurée en avril 2015.

Le SICTOBA a choisi de combiner ces structures à un système d'aide à l'achat de broyeurs pour les habitants des communes de la zone de montagne*.

Pour les particuliers seuls à hauteur de 30 % (participation maximum de 180€)

Pour les groupements de particuliers à hauteur de 50% (participation maximum de 750€)

*Retrouvez toutes les modalités d'acceptation et le règlement sur www.sictoba.fr

Le tri sélectif : testez vos connaissances !

■ Le point vert signifie que l'emballage est recyclable ?

FAUX Le point vert sur les emballages signifie que le fabricant du produit participe financièrement à la collecte sélective et au recyclage, mais l'emballage n'est pas nécessairement recyclable.

■ Peut-on trier tous les plastiques ?

FAUX Seuls les bouteilles et flacons plastiques se recyclent. Les barquettes de viande, les pots de yaourt, les films plastiques et les sacs plastiques ne font pas pour le moment partie des consignes de tri.

■ Les bouteilles d'huile se recyclent

VRAI Qu'elles soient en verre ou en plastique, elles sont recyclées.

■ Faut-il laver les emballages avant de les trier ?

FAUX Il vous suffit de bien vider les emballages pour les déposer dans les bacs de tri. Pas besoin de les rincer c'est moins d'eau gaspillée.

■ Pas grave si je me trompe de bac, on retire derrière !

FAUX Dans les centres de tri, les déchets sont effectivement séparés entre recyclables et non recyclables. Mais les erreurs de tri sont réexpédiées en centre d'enfouissement et cela coûte cher à la collectivité. Quand on hésite entre les différents bacs, mieux vaut jeter directement dans le bac de déchets non recyclables. Retrouvez toutes les informations sur le tri sur www.sictoba.fr. Les collecteurs peuvent refuser un bac jaune entier s'ils s'aper-

çoivent qu'il contient des déchets non recyclables.

■ Le verre se recycle à l'infini ?

VRAI Le verre est le seul matériau d'emballage recyclable à 100% et à l'infini.

■ Je peux mettre dans le bac jaune les petits appareils électroménagers (PAM)

FAUX Les PAM (comme les sèche-cheveux, batteurs électriques...) sont à déposer en déchetteries. Ils seront redirigés vers une plate-forme spécialisée, sur laquelle ils subiront un démantèlement puis une valorisation.

■ Les emballages cartonnés alimentaires de restauration rapide sont recyclables

VRAI Ces déchets sont à déposer dans le bac jaune à partir du moment où il ne reste pas de nourriture à l'intérieur.

■ Même vidés, les aérosols sont dangereux, ils ne sont donc pas recyclables.

FAUX Bien vidés, les aérosols ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. De plus, ils se recyclent très bien, alors n'hésitez pas à les déposer dans le bac jaune le plus proche.

■ Tous les papiers sont recyclables

VRAI Tous les papiers et pas seulement les journaux et les magazines. Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent ! Bien entendu, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale, les blocs notes avec leurs agrafes ou encore les livres, les annuaires. Seuls les papiers alimentaires et les papiers photo ne sont pas recyclés.

Collecte des TLC

Depuis avril 2015, le SICTOBA s'est engagé à développer la collecte des textiles, linge de maison et chaussures sur son territoire. Le nombre de bornes de collecte est aujourd'hui de 40. Ce ne sont pas moins de 150 tonnes de textiles qui ont d'ores et déjà été collectées sur l'ensemble de notre territoire. Un signe encourageant qui montre que les habitants du Sud Ardèche sont mobilisés dans le tri de leurs déchets.



Grands vêtements
(manteaux, robes, pantalons, ...)



Petits vêtements
(t-shirts, écharpes,
chaussettes, bonnets, ...)



Linge de maison
(draps, oreillers, couvertures, ...)



Chaussures et accessoires
(sacs, portefeuilles, chaussures,
reintures, ...)

ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CÈZE

Pour tous renseignements : Tél. 04 66 24 31 71 du mardi au vendredi l'après-midi de 15 h à 18h30
et le mercredi matin de 9h30 à 12h30.

mail : ecoledemusiquesolenceze@orange.fr culture@ceze-cevennes.fr

AB CEZE



Bien que novice sur ces problématiques, j'ai bien conscience de l'importance des enjeux liés à l'eau, de leurs impacts sur les orientations des différentes politiques publiques et également de leur implication directe sur la vie des habitants du bassin versant.

C'est pour cela, que chacun à notre niveau, nous devons être bons dans tous les domaines : la lutte contre les inondations, l'entretien de nos divers cours d'eau, la préservation de la ressource, la qualité des eaux, l'accès à l'eau pour tous. Pour le Syndicat, être bon, c'est aussi être à l'écoute, disponible, pour toutes celles et tous ceux qui nous sollicitent. C'est informer toujours plus nos concitoyens sur nos actions, nos travaux, leur faire part de nos politiques.

Je prends l'engagement de donner le meilleur de moi-même pour être à la hauteur de cette responsabilité, en toute honnêteté et loyauté.

Et je sais que je peux compter sur l'implication et l'expérience des Vice-Présidents, des membres du Comité Syndical, et de l'équipe du Syndicat pour m'assister tout au long de ce mandat. L'eau est un bien précieux, sachons la préserver, l'entretenir, la respecter.

Jacky VALY, Président

SAPEURS POMPIERS DE BARJAC



■ Chef de centre : Lieutenant Mario BOISSON

■ Adjoint au chef de centre : Sergent-chef David MEJEAN

L'année 2015 a été marquée par une augmentation des interventions de l'ordre de 6%.

Notre effectif compte 54 sapeurs-pompiers qui ont réalisé 669 interventions, sur un secteur qui s'étend de Rivières à Goudargues, en passant par Saint-Sauveur-de-Cruzières et Bessas.

Depuis le mois de mai, un troisième sapeur-pompier professionnel a été recruté par voie de mutation, le Sergent ROCHETTE David, originaire du Gard, il s'était expatrié dans les Alpes Maritimes depuis dix ans.

Lors de la traditionnelle Sainte Barbe, ont été mis à l'honneur :

■ Le Médecin Commandant DAVID Guillaume qui s'est vu attribuer la médaille d'argent pour 20 ans de services.

■ Le Sergent BEAUMONT Christophe qui s'est vu attribuer la

médaille d'or pour 30 ans de services.

■ Ont été promus au grade de Sergent : PRIGENT Hélène, JULIEN Jean-Régis, FAVAND Laurent, CEBBOLLADA Bruno, BONNET Thierry, SEGA Anthony et BEAUMONT Christophe.

■ Ont été promus au grade de Caporal : RAOUX Maximilien, COLOMBET Nicolas et RAMIERE Célestin.

■ Ont été titularisés et nommés au grade de sapeur de première classe : FIOLE Lise, TROSSAT Laurianne, PATERNOTTE Amandine, PEIRANI Floriane, MOUVEAU Fabien, RAMIREZ-FERNANDEZ Julien, MOREAU DE BELLAING Christophe et COUTURIER Tim.

BUREAU DE L'AMICALE

Président : Marc CHAINET/Vice-président : Ludovic CAUMETTE
Trésorier : Dorian DUCROS /Trésorier adjoint : Anthony SEGA
Secrétaire : Hélène PRIGENT /Trésorier adjoint : Thierry BONNET

L'amicale œuvre afin que perdure la cohésion, en rassemblant les Sapeurs-pompiers, par des manifestations diverses, ludiques et champêtres, sans négliger, ni les familles ni nos anciens. Son rôle prépondérant la rend indissociable du centre.

Celle-ci a rejoint d'autres associations locales, notamment pour défendre la cause du Téléthon. Elle vous remercie pour l'accueil privilégié que vous avez pu nous réserver lors des tournées de calendriers, merci également aux commerçants pour leur implication.

Bilan d'activités à la Grange des prés 2015

La vie à la Grange des prés, la ferme Terre de liens de Barjac, n'est jamais un long fleuve tranquille à l'image de ce projet magnifique et complexe. Installer sur 120 ha de terres abimées par des années d'exploitations par des sous-traitants avides, des jeunes fermiers venus d'horizons multiples, un espace test agricole piloté par une couveuse, réhabiliter 2500 m² de bâtiments n'est pas chose aisée.

2015 a été une année de transition, charnière.

LES TEMPS FORTS DE 2015 A LA GRANGE DES PRÉS.

La poursuite de la 2^e tranche des travaux sur les bâtiments avec le remplacement de la toiture de la «magnanerie» entièrement pris en charge par la Foncière-Terre de liens et l'installation de 60 m² de capteurs solaires sur le toit assuré par l'association «Voilà le soleil».

En matière agricole 2015 a vu une importante remise en culture des terres au cours de l'été : 8 ha de céréales semés sur les terres louées à Fred, 4 ha sur celles de Marceau, une grande part des 55 ha de «Coups de pousses» labourées par les nouveaux couvés.

2015 c'est aussi l'annonce du départ volontaire de Tine et de Dries Laget qui élevaient des cochons et des brebis et qui ont déclaré « ne plus se reconnaître dans les nouvelles orientations du projet de la grange des prés».

D'autre part, après plus d'une année de recherche, un nouveau couple de «couvés» Céline et Franck s'est installés en octobre sur les terres en fermage de Coups de pousses pour de l'élevage de chèvres et un projet futur de maraîchage.

Marceau, tout en poursuivant son élevage de volailles pour la chair a diversifié sa production en installant un troupeau de 20 brebis qu'il compte agrandir pour produire du fromage

A travers toutes les vicissitudes, les conflits humains, les changements qui accompagnent toujours ce type de projet, la Grange des prés a conservé en 2015 un important capital d'attraction.

Articles de presse (Midi-Libre, La Gazette de Nîmes) reportage télévisé sur France 3 Languedoc Roussillon, visite de classes du Lycée Jean Baptiste Dumas d'Alès, restitution du travail de recherche effectué par 40 étudiants internationaux de Sup Agro Montpellier, piloté par la couveuse Coups de Pousses, journées portes ouvertes organisées par les fermiers en mai qui ont attiré 200 visiteurs à la grange des prés, inauguration de l'installation photovoltaïque sur le toit de la magnanerie, sont les éléments les plus marquants témoins de l'intérêt que suscite toujours la Grange des prés.

La grange des prés, ce projet emblématique de Terre de liens a donc poursuivi en 2015 son chemin, tourmenté, chaotique parfois mais toujours plein d'espérances.

En 2016 les défis ne manqueront pas : installation de nouveaux fermiers, redécoupage de l'espace agricole, 3^e tranche des travaux sur le bâtiment conduisant à la création de 3 logements, développement de l'accueil, ouverture d'une boutique à la ferme. Ainsi va la vie de cette terre... de liens entre ceux qui la cultivent et toute une société civile qui la considère un peu comme son enfant.

Alain Raybaud président d'honneur
des Amis de la Grange des Prés



Le Lycée J-B Dumas en visite à la Grange des Prés

PATRIMOINE & PAYSAGE



COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

224 élèves à la rentrée scolaire

COMMUNES.....	ECOLE.....		TOTAL.....
	PUBLIQUE.....	PRIVEE.....	
BARJAC.....	82.....	42.....	124.....
BESSAS.....	9.....	6.....	145.....
St PRIVAT.....	12.....	19.....	31.....
ST JEAN.....	0.....	10.....	10.....
RIVIERES.....	1.....	5.....	6.....
ROCHÉGLUDE.....	2.....	6.....	8.....
VAGNAS.....	0.....	9.....	9.....
THARAUX.....	0.....	2.....	2.....
ST SAUVEUR.....	1.....	0.....	1.....
ST ANDIE DE CRUZIERES.....	0.....	4.....	4.....
LA BASTIDE DE VIRAC.....	0.....	2.....	2.....
MONTCLUS.....	6.....	5.....	11.....
Autres.....	0.....	1.....	1.....
TOTAL.....	113.....	111.....	224.....

L'année 2015 a été bien animée au sein de notre école publique :

L'élément le plus marquant a été la réfection de la cour des maternelles, côté rue Haute Fontaine :

Après 4 petits mois de travaux, « L'ESPACE JACQUELINE TALOUARN » a été inauguré le 26 septembre. Petits et grands ont ainsi pu découvrir les aires de jeux adaptés aux enfants de 2 à 6 ans, le revêtement du sol très souple et confortable et les espaces réservés au jardin d'agrément. Tout cela dans un décor moderne, étudié pour s'harmoniser avec les bâtiments anciens et rénovés depuis peu.



Que d'émotions au souvenir de notre amie Jacqueline TALOUARN, cette grande dame si attachée au devoir de mémoire qu'elle a su transmettre tout au long de sa vie, en particulier auprès des jeunes.

Les besoins en fonctionnement de l'école ont été satisfaits avec l'équipement informatique pour la classe de CP CE1 et la participation à plusieurs actions et manifestations, notamment les spectacles offerts : spectacle de rue « la tournée du facteur » en partenariat avec le CRATERE d'Ales, le bal folk avec le groupe CABRECAN et le spectacle « Le dragon du bois silence » de Jean-Baptiste LOMBARD, offert pour Noël aux deux écoles.

Les multiples projections dans le cadre d'« école au cinéma » ont permis des rencontres culturelles avec d'autres écoles.

Le dispositif « fruit bio à la récré » offre une fois par semaine dans le but d'éveiller le goût des enfants aux diverses saveurs des fruits, aliment santé surtout lorsqu'il est sain et sans pesticides est poursuivi !

Au niveau des livres, les élèves de CM2 ont reçu avant leur départ en 6^{ème}, un ouvrage d'éveil à la citoyenneté intitulé « 65 millions de français » que la commission scolaire a choisi cette année, marquée par la terrible actualité de janvier 2015.

D'autre part, l'opération « un livre contre une arme à feu » en décembre illustre la volonté municipale de vouloir une réflexion sur l'utilisation des armes dans les jeux des enfants...suite aux événements de décembre.



Au niveau des activités périscolaires, le bilan fait en juin a été plutôt positif par la fréquentation assidue des enfants, mais est-ce seulement sur la fréquentation que doit être analysée la pertinence de ce dispositif ?

Côté bilan financier, c'est un peu moins positif, l'Etat a transféré cette charge sur les communes avec comme aide financière, un fonds d'amorçage pour cette réforme (50 €/élève) soit 5650 €, pour un coût annuel de 17 500 € !

L'organisation est restée fixée aux mardis et vendredis après-midi de 15 h à 16 h30 que les enfants peuvent choisir selon leur tranche d'âge :

éveil musical, éveil corporel, contes, activités physiques et de plein air, activités liées à la nature, fabrication de peluches et de « Meccano », travaux manuels, atelier de recyclage et création audiovisuelle, et bien sûr, l'atelier d'arts plastiques qui se déroule



dans la belle salle de dessin du château et celui d'expression corporelle qui se passe lui aussi au château dans la vraie salle de danse !!

Tous nos remerciements vont aux bénévoles animatrices assidues : Mesdames DAMBRINE, STIEVENART, CANDIAGO et RIESLER. Et aux intervenants : Delphine, Marie-Claude, Marie-Claire, Larissa, Pascale, Léa, Anna, Valérie, Cécile, Thibaut, Fabrice ainsi que Laurent qui assure aussi quelques projections au cinéma.

Enfin pour les projets 2016, la labellisation « éco école » et également la participation à la semaine nationale sans pesticides, une logique dans notre politique municipale.

En matière d'investissement, une réflexion sur l'aménagement des cours du bas de l'école est lancée...

Monique FERRAT et Aline GUYONNAUD

L'équipe pédagogique de l'école :

Professeures des écoles : Mélissa Blankendaal, Marie Pierre Bruselle, Claude Domergue, Carole Gilles, Elodie Mennessier, Sandrine Millon, Bénédicte Quimpert.

ATSEM Maternelles : Marie Claire AYMARD, Anna Brown, Delphine GAGNE, Fabrice REBOUL

AVSI : Luana Opuku, Sophie SPITTAËLS interviennent auprès de 2 élèves.

Fabrice REBOUL, directeur du centre de loisirs et coordinateur des NAP, assure la garderie à l'école et intervient auprès des enfants dans les NAP avec Delphine et Marie Claire.

L'école publique de Barjac accueille pour cette année 2015-2016, 119 élèves dans 5 classes, répartis comme suit :



Une Classe de CP/CE1, 19 élèves avec Mélissa Blankendaal, Directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction. Le jeudi, Elodie Mennessier la remplace.



Une Classe de PS/GS, 25 enfants avec Carole Gilles.



Une Classe de CE2/CM1, 27 élèves avec Marie-Pierre BRUSSELLE.



Une Classe de CM1, 22 élèves avec Bénédicte Quimpert



Une classe de TPS/MS, 26 élèves avec Sandrine Millon et Claude Domergue.

Les maternelles disposent de 2 salles de classes + 1 salle aménagée en dortoir pour la sieste des petits.

Tous les projets sont réalisés dans le cadre de notre projet d'école, élaborés en équipe et présentés en conseil d'école (instance qui a lieu trois fois dans l'année et qui permet de réunir tous les acteurs de la vie de l'école : les mairies des enfants scolarisés, les délégués de parents d'élèves élus et l'équipe pédagogique). Le projet d'école est élaboré pour quatre ans.

Notre projet se décline en 5 axes :

- la consolidation des pratiques éducatives afin de permettre de renforcer les continuités entre la maternelle, l'élémentaire et le collège ;

- l'égalité des chances : cet axe permet de mettre en place des actions d'aides favorisant, telles que différenciation en classe, la mise en place de PPRE (projet personnalisé de réussite éducative), APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), mise en place de dossier de suivi, demande de RASED, mise en place de PPS, orientation EGPA ou CLIS afin d'encourager la personnalisation des parcours et la réussite de tous ;

- le schéma de développement des langues vivantes afin de permettre aux élèves d'atteindre le niveau attendu à la sortie du cycle 3 ;

- la mise en œuvre d'un volet culturel pluriel afin de poser la base d'une culture humaniste qui donne aux élèves des références communes et contribue à l'éducation à la sensibilité. Cela se concrétise par la mise en place d'un cahier de culture collectif pour le cycle 1 et individuel pour les cycles 2 et 3, permettant aux élèves de récolter toutes les rencontres artistiques de leur parcours éducatif ;

- le renforcement des TICE (Technologie de l'information et de la Communication pour l'Enseignement), cet axe est grandement facilité par la dotation par la Mairie d'ordinateurs et matériel informatique pour le cycle 3.

Grâce à une APE dynamique et une Mairie bienveillante, ce projet d'école est aussi décliné tout au long de l'année par des sorties et actions enrichissantes pour nos élèves !

Elles vous sont présentées ici par les enfants qui ont réalisé l'an passé un journal de la vie de l'école.

La vie de l'école :

Le Spectacle de Noël

Un beau spectacle le vendredi 19 décembre 2014.

Les enfants ont fait des objets pour le marché de Noël avec les maîtresses : des cartes, des bougeoirs, des porte-photos, des sapins en poterie... Et puis on a chanté des chansons de Noël.

Aude, Zoé, Chloé



La minute de silence

La directrice et le Maire ont organisé une minute de silence le jeudi 8 janvier 2015 à Barjac avec les élèves, le personnel de la cantine et les maîtresses, à midi. Le mercredi 7 janvier 2015 à Paris un attentat s'est produit. Il y a eu 12 personnes mortes. Elles travaillaient au journal Charlie Hebdo.

Elodie Lise Mathieu.

Les Délégués de classe

Les délégués des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sont : Margot C, Liam, Kevin, Chloé H, Mathieu, Tony.

Chaque année, il y a deux enfants dans la même classe qui sont élus. Il y a deux autres élèves de la même classe, ce sont les suppléants. Ils les remplacent quand un des délégués n'est pas là.

Noam et Arthur



L'exposition des oiseaux

Mardi 24 mars 2015, l'après-midi, les CE2 sont allés à une exposition des oiseaux à la bibliothèque de Barjac. On a joué à un jeu et on a gagné des cartes postales. On a vu des photos de la nature et des animaux au cinéma. On se croyait dedans. C'est Thierry Vézon qui a pris des photos et qui nous les a présentées.

Rosie, Lorine et Malik

La bibliothèque

Toutes les classes de l'école vont à la bibliothèque : on lit, on va prendre des livres. Il y a des classes qui y vont tous les 15 jours, et d'autres classes qui y vont toutes les semaines.

Michèle, Claudie et les maîtresses lisent et font lire les enfants.

A la fin de l'année, on va voter à la bibliothèque pour les incorruptibles, c'est-à-dire on va voter pour le livre qu'on préfère.

Margot C, Margot M et Janis

La Chorale des enfants

Les CE2, CM1 et CM2 chantent ensemble tous les mardis après-midi dans la classe des CM1/CM2. Cette année, ils apprennent les chansons des années yéyés : « Vous les copains je ne vous oublierai jamais », « Da dou ron ron », « Oh ! Hé ! Hein ! Bon ! », « Si j'avais un marteau », « Les marionnettes », « La leçon de twist », « Le pot pourri des yéyé » et l'hymne national de la France « La Marseillaise ». Ils vont faire un concret avec toutes les chansons qu'ils ont apprises, le 29 mai, à Nîmes.

Anaïs et Mégane

Le cinéma

En novembre 2014, les enfants sont allés au cinéma de Barjac. Les classes de CP CE1 sont allées voir « Ernest et Célestine » et ont fait des activités autour du film.

Ils ont colorié l'affiche du film, ont fait le portrait d'Ernest ou de Célestine et ont fait les 7 différences dans la classe des CP CE1. Les CE2 CM1 CM2 sont allés voir « Ponyo sur la falaise » et ont travaillé avec l'école de Bessèges pour faire des origamis dans la classe des CE2 de CM1 CM2, et ont expliqué 3 scènes du film dans le restaurant scolaire.

Raoul, Aude et Zoé

Le journal

Le journal de cette école est écrit par les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2, sur une activité de l'école. Il est rédigé le mardi de 15h00 à 16h30.

Il a commencé en septembre 2014. Pendant l'activité du journal, on travaille par petits groupes de 2 ou de 3.

Nous l'écrivons d'abord au brouillon, puis nous le tapons nous-mêmes à l'ordinateur.

Les différentes étapes pour faire un journal sont :

Titre, Photo, Texte : ce qui s'est passé, la date, le lieu, les personnages et comment cela se termine. Signatures.

Arthur, Mouad et Noam

Les incorruptibles

Les incorruptibles sont des livres pour lesquels on vote à la fin de l'année. On vote pour voir quel est le meilleur livre que les enfants ont préféré. On fait le vote à la bibliothèque.

Nous sommes allés à la bibliothèque. On a pris une étiquette de chaque incorruptible et une enveloppe, puis on est allé dans l'isoloir pour faire un choix. Enfin, on a mis l'enveloppe dans l'urne.

Laurent a fait le dépouillement et on a su quel était le livre préféré des élèves de Barjac.

On attend le résultat final car beaucoup d'écoles ont participé à ce vote.

Roby et Liam



Un fruit à la récré

Tous les jeudis matins, il y a des fruits pendant la récréation. C'est la Mairie de Barjac qui les offre.

Elle propose : des pommes, des mandarines, des kiwis, des poires, des raisins selon la saison.

S'il reste des fruits, les CE2, CE1 et les CP les mangent l'après-midi avec les CM1-CM2.

Anaïs et Mégane

Un toit une œuvre

Les enfants sont allés à l'exposition qui était à Les Mages pour regarder les tableaux et faire des activités. On est allé à l'exposition le jeudi 27 novembre 2014 avec les classes de CE2, CM1, CM2. Après avoir terminé les activités, les enfants de Barjac sont montés dans le bus et sont rentrés à Barjac. Quelques jours après, nous avons continué quelques exercices sur l'exposition.

Louna, Chloé Heredia et Lola

Alès'y'danse

Les élèves de la classe de CP/CE1 ont participé à Alès'y'danse. C'est un projet organisé par l'éducation nationale et le Cratère à Alès. Cela a abouti à la création d'une danse sur un thème en lien avec le spectacle « L'enfance de Mammame » de Jean-Claude Gallota. Cette danse a été présentée au Cratère le 12 mai devant d'autres classes qui participaient au projet. Puis les enfants ont assisté au spectacle de Jean Claude Gallota ! Enfin la danse a été dévoilée aux parents le jour de la fête de fin d'année.

Réalisation d'un film d'animation

Toute l'année les CP/CE1 ont écrit, inventé, fait les décors et la bande son d'un film d'animation sur le thème des nomades dans le monde qui a été finalisé avec la venue d'un intervenant cinéma (Lionel Marchand) du 26 au 29 mai. Ce film a été projeté devant les parents et les enfants au cinéma de Barjac à la fin de l'année.



Sortie de fin d'année en Camargue

La fin d'année des moyens grands fut marquée par une sortie en Camargue, dans une manade.

Cette visite fut l'occasion pour les élèves, de concrétiser ce qui



avait été appris en amont, à travers la lecture de Engane, taureau de Camargue.



Cela permit aussi aux enfants de mieux comprendre la diversité de la région où ils vivent ainsi que sa richesse et malgré un soleil de plomb, les enfants furent ravis de cette journée.

Sortie à Vic la Gardiole

Les élèves du CE2 au CM2 sont allés à Vic la Gardiole du 31 mars au 3 avril 2015, pour une classe sur l'environnement marin et le patrimoine dans un cadre exceptionnel, entre mer et lagune. Les enfants ont fait des activités sur les laisses de mer, les plantes de la lagune. Ils ont visité une ferme marine, fait des observations sur les oiseaux, créé des œuvres éphémères (land-art) et produit un aquarium.

Journée du sport à l'école



Les enfants du CP au CM2 de l'école de Barjac ont fait une randonnée, le mercredi 17 septembre 2014.

Ils ont fait cette randonnée parce que c'était la journée du sport. Pendant la randonnée, nous avons vu des fleurs, des arbres et une capiteille (une cabane en pierre).

Orla, Mathéo, Léa et Kim

Océane et Maya ont interviewé Carole Gilles à propos de sa sortie prévue.

Maya et Océane : *Où est-ce que vous comptez aller ?*

Carole Gilles : *Nous avons prévu d'aller en Camargue dans une manade agréée ferme pédagogique.*

Maya et Océane : *Comment vous allez y aller ?*

Carole : *Nous comptons y aller en bus.*

Maya et Océane : *Quand comptez vous partir ?*

Carole : *Nous allons partir le 1er juin.*

Maya et Océane : *Avec qui comptez vous partir ?*

Carole : *Je compte partir toute seule avec mes élèves.*

Océane et Maya ont interviewé Raphaële Amet à propos de sa sortie de fin d'année.

Maya et Océane : *Où est-ce que vous comptez aller ?*

Raphaële Amet : *Nous comptons aller au cirque Gross à Piolenc.*

Maya et Océane : *Comment vous allez y aller ?*

Raphaële : *Nous comptons y aller en bus.*

Maya et Océane : *Quand comptez vous partir ?*

Raphaële : *Nous comptons y aller le lundi 15 juin.*

Maya et Océane : *Avec qui comptez vous partir ?*

Raphaële : *Nous comptons y aller avec Marie-Claire et les parents accompagnateurs.*

Océane et Maya

La fête de l'école

Le matin du samedi 27 juin 2015, l'APE vendra des brioches avec tous les enfants qui le veulent dans Barjac.

L'après-midi, il y aura un concours de pétanque dans les cours des grands. Les adultes et les enfants pourront y participer.

Le soir, les CM1, CM2 et les CE2 vont danser le madison et le twist sur scène. On va chanter sept chansons des yéyés. Les CP CE1 vont danser sur les nomades. Les maternelles vont aussi danser.

Le lendemain matin, il y aura la kermesse. Les maires des communes concernées remettront un cadeau au CM2 et il y aura un repas. Tout cela aura lieu dans la cour des maternelles de l'école publique de Barjac.

Nino et Tom

École Privée St Laurent

Rentrée Scolaire 2015-2016



113 élèves ont fait leur rentrée mardi 1er septembre 2015. Après deux mois de vacances, les élèves de la TPS jusqu'au CM2 ont su retrouver le chemin vers l'école Saint Laurent.

La vie de l'école

L'équipe éducative (personnel enseignant, ASEM et personnel de service) était prête pour accueillir chacun dès son arrivée.

La semaine s'organise sur 4 journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec 24 heures de cours pour tous les élèves. Nous suivons les programmes de l'éducation nationale et adaptons notre pédagogie aux besoins et au rythme des enfants.

La vie de l'école s'organise autour d'un :

Projet éducatif



Dans ce projet, nous retrouvons les valeurs auxquelles nous tenons. Une relecture collective par tous les membres de la communauté éducative a été faite afin d'aboutir à l'élaboration d'une plaquette qui sera remise aux familles à la rentrée de septembre 2016.



Nouveau projet

Il est établi pour 4 ans (2015-2019). Ce projet a été élaboré en équipe pédagogique lors de concertations afin de proposer de nouveaux projets pédagogiques de cycle, de classe ou d'école. Il est orienté autour de 4 axes prioritaires :

Volet 1 : un parcours de réussite accés sur la maîtrise de la langue française, les mathématiques et le numérique.

Volet 2 : un parcours citoyen dans lequel la formation des jeunes mais aussi de l'équipe aux gestes de premiers secours trouve tout son sens. Nous mettrons aussi l'accent sur la sécurité routière, le respect des règles en général, la participation aux commémorations et bien d'autres thématiques verront le jour.

Volet 3 : l'aménagement de l'école



Volet 4 : la formation collective et individuelle des maîtres.

L'année 2015-2016 est une année scolaire de transition face aux directives ministérielles. Effectivement, la grande

section a intégré le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers) qui devient le cycle unique de la maternelle. Les nouveaux programmes sont en place pour ce cycle et dès la rentrée prochaine, nous parlerons de cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) pour les classes de CP-CE1-CE2 et de cycle 3 (cycle de consolidation) pour les CM1-CM2-6ème. Un vrai travail d'harmonisation et de collaboration en équipe devra voir le jour lors des conseils école-collège.

La vie de l'école Saint Laurent propose aussi des temps :

Sportifs

Tous les élèves de l'école participent deux fois dans l'année à des Olympiades.

Les plus grands participent à des randonnées à thèmes en lien avec les programmes d'histoire-géographie et sciences, une sortie vélo et des séances de sport collectif avec notre éducateur sportif Fabrice Reboul.



De culture, d'Arts Visuels, Créatifs



En fonction des différents projets de classe, de cycle, les enfants réalisent des œuvres, créent des objets et découvrent des artistes. Dès le CP un cahier de culture est mis en place pour laisser place à un cahier d'histoire des arts en CM.

Ces temps créatifs sont aussi pour les parents qui ont toujours des tas d'idées pour le marché de Noël....

Chaque année les élèves se rendent à la bibliothèque municipale et peuvent y découvrir de nombreux artistes lors des expositions de tableaux mis en place sur les murs.

Cette année toutes les classes participent au dispositif : « école et cinéma » Culture cinématographique.

De rencontres



Nous proposons régulièrement des temps de rencontre parents/enseignante afin de suivre au plus près la scolarité des enfants.

L'association des parents d'élèves, l'APEL Saint Laurent, est aussi une équipe de parents très impliqués au sein de l'école. Ils se rencontrent lors des CA, des commissions afin d'organiser le mieux possible les différentes manifestations (marché artisanal, Téléthon, marché de Noël, loto, actions bulbes...). Ces rencontres sont très souvent conviviales, riches de partages d'échanges et de préparatifs.

Avant les vacances nous essayons de proposer aux familles un temps de rencontre afin de se retrouver autrement. C'est un temps de convivialité autour d'expositions où les enfants ont plaisir à présenter leurs réalisations, leur travail ou offrir un chant.



La semaine du goût est un temps où la découverte de produits variés est à l'honneur. Les enfants éveillent leurs sens en dégustant des saveurs différentes et en partageant un « petit déjeuner » le vendredi matin.

A l'arrivée du printemps, nous organisons « La fête du Printemps », Moment de joie et de rires au milieu de costumes bariolés et inventifs.

Pour commencer et/ou clôturer l'année nous avons plaisir à partager une journée autrement avec les enfants, les parents, les enseignantes, le personnel : soit par une journée randonnée vers la Chapelle St Sébastien de St Privat de Champclos, soit par une journée « détente », comme nous l'avons vécu en fin d'année scolaire 2014-2015.



Les enfants participent, en équipe, aux ateliers organisés avec de nombreuses activités de réflexion, de réalisations, de parcours sportifs, d'agilité, ... C'est à midi que nous nous retrouvons tous pour partager le repas sous les arbres.



D'ouverture au monde



Dès leur plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés à « la différence », par les temps de parole lors de la pastorale, par les temps de langages mais aussi dans leur quotidien.

Nous avons participé à une opération humanitaire en collectant des bouchons. Cela va permettre à l'association « Les bouchons d'amour » d'acquérir du matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...)

Cette année (au mois de janvier) nous avons amené les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 au village pour rencontrer Arielle Dumas (présidente de l'IRRP) afin de découvrir un univers différent ; celui de la déficience visuelle. Les enfants ont appris à se déplacer avec une canne grâce à Arthur, à reconnaître des pièces de monnaie sans les voir... plusieurs ateliers étaient proposés grâce

à l'association « une autre-re-gard ».

L'an dernier (septembre 2014), les élèves de CM avaient pris le temps de rencontrer des spécialistes du « modélisme », tout un réseau ferroviaire y était représenté.



Du 12 au 16 octobre, l'école a participé à la Semaine nationale Ela « Mets tes baskets et bats la maladie » afin de récolter des fonds pour venir en aide aux familles touchées par la leucodystrophie.



Les Voyages scolaires

Chaque année les élèves de CM1/CM2 partent une semaine en séjour organisé.

Les plus jeunes clôturent l'année par une sortie à la journée.

En 2014-2015 les plus grands ont mis le cap vers la Vendée avec au programme : découverte des marais poitevins, visite de La Rochelle et Ford Boyard, et pour terminer le Puy du Fou. Les CE1/CE2 - GS/CP ont voyagé à travers le temps dans « le Château de Montréal ». Quant aux maternelles, ils ont pris la route pour « Le mas de la Galinière » à la découverte de nombreux animaux.



Chaque année la fête de l'école a lieu au mois de juin.

Pour 2016, elle aura lieu le samedi 18 juin toute la journée.

C'est un moment très attendu des enfants, certains ont même le trac, et pour les plus grands c'est l'émotion qui l'emporte car pour eux, c'est le moment de quitter l'école de leur enfance... Pour tous c'est une journée où tout le monde se retrouve autour des enfants : pour applaudir leur magnifique spectacle et proposer des temps de jeux différents ; stands pour tous les âges, animation musicale....



L'école Saint Laurent est une école rurale familiale avec une équipe dynamique, bienveillante au service des jeunes.

Nous mettons tout en œuvre pour que chaque enfant soit pris en compte dans sa globalité afin qu'il puisse trouver sa place, découvrir ses talents et lui donner les moyens pour réussir tout au long de sa scolarité maternelle et élémentaire.

C'est ensemble que nous vous souhaitons à vous tous lecteurs et lectrices une très heureuse année 2016 !

ENFANCE ET JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (CLSH)

Le Centre de Loisirs municipal est ouvert tous les mercredis après midi et pendant les vacances de Toussaint, Hiver, Printemps et Été. (L'accueil de loisirs est fermé pour les vacances de Noël).

LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS ET LE CLUB ADOS, LES JEUNES DE 11 A 17 ANS

Le Centre de Loisirs est installé à l'école publique Place Haute Fontaine, dans des locaux réhabilités, et le Club ados au Foyer des Jeunes, Avenue Jean Tassy.

Des groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants, groupe des 3/6 ans, groupe des 7/11 ans et groupe ados des 11/17 ans, pour la majeure partie des activités et sorties extérieures.

Le Centre de Loisirs de Barjac a une capacité d'accueil de 32 enfants durant les petites vacances, ce chiffre est rehaussé à 52 durant la période estivale.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS EST ASSURE PAR DU PERSONNEL QUALIFIE

Durant les vacances scolaires, 2 animatrices qualifiées BAFA : Sylvie BRISSON et Delphine GAGNE et le Directeur Fabrice REBOUL assurent l'encadrement. Pendant la période estivale des animatrices qualifiées BAFA et des stagiaires complètent l'équipe en place.

Cet été, Léa CONTRERAS, Constance MATHON, Saskia BOVET et deux stagiaires BPJEPS Stéphan RASTOLL et Thibaut PARIS ont mis au service des enfants leurs compétences et ont pu valider leur diplôme.

LE PROGRAMME D'ACTIVITES EST TRANSMIS AUX FAMILLES A CHAQUE PERIODE DE VACANCES

Le programme est distribué aux enfants dans les deux écoles du village, il est également disponible au secrétariat de la Mairie et sur le site internet : barjac.fr

Le programme peut être modifié en fonction du nombre d'enfants inscrits et des conditions météorologiques.

AU PROGRAMME, CHAQUE MERCREDI ET PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES SONT ORGANISEES :

- des activités créatives et ludiques avec des ateliers manuels, et cet été, un atelier photos pour le groupe ados avec Jean Michel André, photographe à Barjac ;
- des sorties dans notre commune : balades, cinéma REGAIN, parcours de santé au parc des cèdres, ...
- des grandes sorties et visites extérieures en bus : avec cette année un spectacle au Festival d'Avignon, des sorties aquatiques à la piscine, à la Bouscarasse et à Nyons, la visite de la grotte Chauvet, et la découverte du métier de gardian dans une manade en Camargue,...
- atelier Arts plastiques ou sculpture avec Bettina Kraemer lors de son exposition.

Les activités, les visites et les sorties s'organisent chaque jour de :
de 9 h 00 à 17 h 00 durant les vacances scolaires et de 13 h 00 à 17 h 00 les mercredis
Un service de garderie accueille les enfants de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h à 18 h 00

Le Club ados fonctionne pendant les vacances toutes les après midi de 14 h à 18 h et à la journée pour la grande sortie de groupe



RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE BARJAC

☎ 04 66 24 50 09 /

06 10 31 49 92

✉ mairie.barjac@wanadoo.fr

Site internet : barjac.fr

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE BARJAC C'EST BEAU, C'EST BON, C'EST BIO



<https://vimeo.com/153421596>

L'année 2015 a été difficile, tragique parfois. En ces temps troublés, il est important de se rappeler les moments qui nous font penser à un autre monde possible, les actions qui dressent en petit un avenir pour nos enfants.

Voici une présentation de ces actions qui ont marqué en l'année 2015, l'image bio de notre commune :

BARJAC RECOMPENSE

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'hôtel de ville de PARIS le 30 mars, nous avons reçu le 1^{er} prix des COMMUNES SANS PESTICIDES ET 1^{er} prix DES COMMUNES BIO (entre 1000 et 2000 habitants) dans le cadre du concours national « ZERO PHYTO, 100%BIO » organisé par les associations

« Agir pour l'environnement » « Bio consom'acteurs » et « Générations futures »



LA CHARTE QUALITE adoptée par le Conseil Municipal le 23 juin 2015

Cette charte permet de pérenniser notre démarche qui tend vers une qualité alimentaire essentielle à la santé et à l'éducation de nos enfants. L'enfance est plus que jamais au cœur de notre projet municipal

Elle a plusieurs objectifs :

« 1/ Le rôle social est la mission principale de notre restauration scolaire ; elle doit fournir à tous les enfants un repas sain et équilibré inclus dans la journée de classe, leur assurant un moment de détente et de réconfort ;

2/ l'aspect éducatif est notre deuxième objectif : découverte de nouveaux goûts, de nouvelles recettes, des moyens de production respectueux de l'environnement. Les aliments travaillés seront expliqués et vénéralisés ;

3/ le repas proposé doit être convivial et assuré en encourageant le respect de tous : enfants et adultes ;

4/ le rôle de Santé publique est celui du respect des recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) ; le but du ministère de la Santé est de limiter la progression de l'obésité ; sa mise en œuvre consiste au respect des règles et recommandations du GEMRCN, notamment en ce qui concerne les grammages, les fréquences de plats et le choix des produits ainsi que les modes de cuisson ;

5/ l'environnement : l'utilisation quotidienne de denrées issues de l'agriculture biologique est une priorité ainsi que celle des produits locaux.

En accord avec les principes du développement durable, le fonctionnement de la cuisine devra intégrer les règles d'hygiène exigées par les services vétérinaires tout en donnant la priorité aux produits d'entretien écologiques, respectueux de l'environnement.

Le tri sélectif des déchets sera assuré dès que cela est possible.

Les moyens de lutte contre le gaspillage alimentaire seront optimisés.

6/ La restauration collective est un puissant levier pour encourager une agriculture à l'entour qui pérennise les sols, ménage la santé, l'énergie pétrolière et offre des prix honnêtes aux paysans, en supprimant distances et intermédiaires tout en instituant une relation permettant des investissements récupérables.»

LABELLISATION RESTAURANT SCOLAIRE ET CUISINE MUNICIPALE : 3 CAROTTES



Ce label des « 3 carottes » (niveau maximum, équivalent pour la restauration collective des 3 étoiles Michelin pour la restauration traditionnelle) a été décerné après un audit diligenté par l'organisme ECOCERT le 30 décembre. Belle reconnaissance en guise de cadeau de fin d'année ! Dans le Gard, les établissements labélisés à ce niveau sont rares !!!

DIVERSES ANIMATIONS DANS LE VILLAGE ET AILLEURS

■ Le 5 juin, dans le cadre de la semaine du développement durable, en partenariat avec « la Soupe aux Cailloux » nous avons organisé notamment la projection du film : « En quête de sens » de Nathanaël COSTE et Marc de la MENARDIÈRE, suivie d'un débat sur les questions environnementales dans les cinq continents ...

.../...

- le 26 juillet, la foire bio, en partenariat avec le CIVAM bio du Gard a rassemblé de nombreux exposants, tous producteurs bios locaux et attiré un grand nombre de visiteurs.



- le documentaire réalisé par PIERRE BECCU «Regards sur nos assiettes» a été projeté le 17 novembre au cinéma «REGAIN» et a donné lieu à un débat animé par Stéphane VEYRAT, directeur de l'association «UN PLUS BIO», et co-auteur du manifeste «quand les cantines se rebellent» qui a été présenté à cette occasion. De nombreuses personnalités nationales ont soutenu l'élaboration de cet ouvrage que nous avons offert à tous les parents d'élèves.

C'est au cours de la réunion annuelle du CLUB DES TERRITOIRES que la sortie officielle s'est déroulée, à l'hôtel de ville de PARIS.

- Quelques semaines plus tard, c'est Guillaume BODIN, jeune réalisateur et viticulteur bio, qui est venu à BARJAC présenter ses films : «la clé des terroirs» et «pesticides non merci» et réaliser en même temps le tournage d'un documentaire sur notre démarche municipale.



Chers Parents d'Elèves,

En ce début d'année 2016, le Conseil Municipal de BARJAC est heureux de vous informer que notre Restaurant Scolaire et notre Cuisine Centrale viennent d'obtenir :

le label « EN CUISINE », délivré par l'organisme ECOCERT.

Il s'agit du niveau le plus élevé (niveau 3) décerné sur la base des critères recherchés lors de l'audit :

- utilisation de 70% de produits biologiques dans la confection des plats (avec la volonté d'aller sur le 100%, dès que l'approvisionnement nous le permettra...) ;
- approvisionnement biologique régional (10 composants minimum locaux et bio par mois) ;
- qualité nutritionnelle des menus (fruits de saison, pas d'OGM, introduction progressive des céréales complètes...);

lutte contre le gaspillage, utilisation de bio détergents, compostage d'une partie des déchets végétaux et tri des déchets.

A cette occasion, nous sommes heureux de vous offrir ce petit manifeste en faveur d'une restauration collective de qualité «Quand les cantines se rebellent» écrit par Stéphane VEYRAT, Directeur de l'association «UN PLUS BIO» et Julien CLAUDEL, journaliste : un recueil militant, reflet total de notre démarche municipale depuis 10 ans déjà !

Notre souhait le plus fort est d'avoir votre implication et votre aide dans cette œuvre. Nous ne sommes pas des marchands.
Bien cordialement,

Aline CUYONNAUD
Responsable de la
Cuisine Centrale

Edouard CHAULET
Maire de BARIAC

QUAND LES CANTINES SE REBELLENT

de Julien CLAUDEL et Stéphane VEYRAT
pour le collectif UN PLUS BIO

Manifeste en faveur
d'une restauration collective
bio, locale, saine et juste

Courant
Vert

BARJAC SUR LES ECRANS

Le restaurant scolaire et la cuisine municipale ont été filmés le 4 novembre 2015, par Stéphanie ROQUES, journaliste à LCI, le jour de la sortie nationale du manifeste cité plus haut.

Le documentaire de Guillaume BODIN tourné à l'école et au restaurant scolaire en décembre est diffusé en ce début d'année 2016 sur internet, à la demande des associations organisatrices du prix «ZERO PHYTO» afin d'inciter d'autres communes à se lancer dans l'aventure...

LES PRODUCTEURS BIO DANS NOTRE COMMUNE :

Nous honorons Lydie et Sylvain PELLET, producteurs de pommes de variétés anciennes qui agrémentent nos apéritifs municipaux avec leur délicieux jus et régalent les enfants avec les «pommes de la récré» dès l'automne venu. Une nouveauté 2015 : des lentilles bios sont aussi produites sur quelques terres communales.

Nous saluons nos éleveurs et producteurs de la GRANGE DES PRES : Frédéric Grasset, Marceau Messador, Tine Et Driss, et Céline et Franck et leur famille, les tout nouveaux arrivants, accompagnés de leur troupeau de chèvres.

Encore une dernière animation assurée par Frédéric le boulanger et Marceau le producteur de poulets, auprès des enfants, pendant la semaine du goût !



Nous souhaitons la bienvenue aux producteurs bio présents toute l'année sur notre marché du vendredi, venus des environs : SALAVAS, ROUSSON, CASTILLON DU GARD ...

Après une année 2015 bien remplie, Rendez-vous pour le 10^e anniversaire du passage au bio pour la cuisine municipale, à l'automne 2016 !!

Ingrédients :

120 g de haricots blancs ou rouges cuits,
80 g de sucre roux,
Vanille, rhum,
2 œufs
30 g de cacao pur en poudre,
50 g de beurre
Mixer ensemble 120 g de haricots cuits avec 80 g de sucre roux de la vanille et du rhum
Ajouter 2 jaunes d'œufs + 50 g de beurre + 25 g de cacao

Recette LE FONDANT HARICOLAT

pur et incorporer les 2 blancs d'œufs en neige
Verser dans un moule sur papier sulfurisé huilé pour avoir une épaisseur de 2 cm environ et cuire environ 45 mn à 150 ° dans un four préchauffé.

Remarque : Ce gâteau peut s'intégrer dans un menu alternatif (sans viande ni poisson) en complément des composants type légumes verts et céréales par exemple : assiette de crudités, pâtes à la tomate et aux légumes, fromage et gâteau HARICOLAT

LE SERVICE DE PORTAGE

DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7,80 €uros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)

ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis à 2,85 € ou 2,70 € :

	Personne seule	Couple
Si les ressources annuelles sont inférieures à :	9 600 €	14 904 €
Le prix du repas est de :	2,70€	
Si les ressources annuelles sont comprises entre :	9 601 € et 9 737,20 €	14 905 et 15 178,41 €
Le prix du repas est de :	2,85 €	

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE
AU 04 66 60 26 36.**

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches. Les menus sont en ligne sur barjac.fr

Aline GUYONNAUD

AIDE SOCIALE

Dans un contexte où les restrictions de toutes sortes vont bon train, la Municipalité a décidé de résister et de maintenir au même niveau, les aides pour les foyers les plus modestes, et de ce fait, les plus affectés en reconduisant :

L'aide communale pour les activités associatives

Avec une prise en charge de 40 % de la cotisation à une activité associative sportive ou culturelle pour tout Barjacois (enfant ou adulte) non imposable. L'imprimé de demande est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site : barjac.fr. Il est à faire compléter par le responsable de l'association barjacoise dont relève l'activité et à déposer en Mairie (accompagné de la copie de l'avis de non-imposition sur les revenus 2014). Nombre de bénéficiaires en 2015 : 30 (dont 9 adultes). Montant total attribué : 1925.60 €

Reconduction de l'aide aux assistantes maternelles

Cette aide est versée fin d'année aux Assistantes maternelles agréées de la commune, en fonction du nombre d'enfants accueillis de manière régulière et sur présentation des pièces justificatives. MONTANT : 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2 enfants et 700 € pour 3 enfants

Assistants maternelles agréées

BELIN Corinne : Chemin du Mas de la Croix (04 66 60 16 22)

CHAIB Isabelle : Montée de Rieu (04 66 24 20 90)

Relais maternelle « VIVRE EN CEVENNES »

Ateliers à l'intention des Assistantes Maternelles agréées accompagnées des enfants qu'elles accueillent. Ils sont également ouverts (en fonction des places disponibles) aux parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans.

Prochaines permanences : 26 Avril, 31 Mai, 17 Juin de 9 h 30 à 12 h 00, à la Salle de Sports (Ancienne gendarmerie)

Mise à disposition gratuite d'appareils de téléalarme

Au 01/01/16, 24 Barjacois sont abonnés à la téléassistance. Ce service permet de vivre à domicile de façon plus sûre, puisqu'il permet de bénéficier d'une assistance en cas de malaise ou d'un problème soudain. Les appareils de téléalarme sont achetés par la Mairie et mis à disposition de la personne âgée. Un abonnement mensuel de 16.90 € (tarif 2016) est à acquitter directement

auprès de l'AMPAF. Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléalarme peut être intégrée dans le plan d'aide élaborée pour la personne dépendante.

C'est entré en vigueur au 1er janvier 2016 :

La prime d'activité

Remplaçant le RSA « activité » et la prime pour l'emploi, cette aide financière est versée par la CAF aux personnes à partir de 18 ans qui exercent une activité salariée, non salariée ou en Établissement et service d'aide par le travail, aux revenus modestes. La prime d'activité est calculée en fonction de l'ensemble de ressources du foyer (y compris les prestations de la Caf) sur la base d'une déclaration trimestrielle de ressources. Le montant de la Prime est identique sur 3 mois même si la situation change au cours de cette période. Au-delà d'un certain montant de revenu d'activité (1,3 Smic pour une personne seule), la Prime d'activité n'est pas versée. Il est possible de faire une simulation pour vérifier les conditions d'attribution et estimer le montant de Prime d'activité sur le site « caf.fr ». Vous pouvez ensuite déposer une demande de Prime d'activité directement en ligne.

La protection maladie universelle

Cette réforme vise à garantir à toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière, un droit à la prise en charge de ses frais de santé, en simplifiant les démarches. Ainsi, toute personne est assurée dès sa majorité à titre individuel. La notion d'ayant droit disparaît donc pour les plus de 18 ans. Cette réforme doit également permettre de rester dans le régime d'assurance maladie, y compris en cas de perte d'activité ou de changement de situation personnelle, en évitant les éventuelles périodes de rupture de droits. Cette protection maladie universelle supprime, par définition, le dispositif de la CMU de base. Par conséquent, les personnes sans activité professionnelle ont droit à la prise en charge des frais de santé et peuvent donc demander leur affiliation sur critère de résidence à leur caisse d'assurance maladie. La Protection Universelle Maladie intervenant pour la prise en charge des frais de santé de l'assurance maladie obligatoire, la CMU complémentaire continue donc d'exister.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) COMPLÉMENTAIRE	PLAFONDS DE RESSOURCES : 1 personne = 8 645 €uros 2 personnes = 12 967 €uros 3 personnes = 15 560 €uros 4 personnes = 18 153 €uros Par personne supplémentaire : + 3457,807 €uros	La CMU complémentaire peut être gérée, au choix, par la caisse d'Assurance Maladie ou par un organisme complémentaire, inscrit sur une liste agréée établie par le Préfet.
AIDE AU PAIEMENT D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ permet de bénéficier d'une réduction sur le coût d'un complémentaire	PLAFONDS DE RESSOURCES : 1 personne = 11 670 €uros 2 personnes = 17 505 €uros 3 personnes = 21 006 €uros 4 personnes = 24 507 €uros Par personne supplémentaire : + 4 668,040 €uros	Les ressources prises en compte sont celles des 12 mois précédant la demande.
AIDE MÉNAGÈRE	PLAFONDS Personne seule : 9 600 €/an Couple : 14 904 €/an	MONTANT DE LA PARTICIPATION 2,15 € de l'heure
ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (A.P.A.) DESTINÉE AUX PERSONNES ÂGÉES Elle est calculée en fonction du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire	MONTANT MAXIMUM DU PLAN D'AIDE : il varie selon le degré de perte d'autonomie (groupe GIR 1 à 4) Gir 1 : 1 312,67 € Gir 2 : 1 125,14 € Gir 3 : 843,86 € Gir 4 : 562,57 € Le montant versé est égal au montant du plan d'aide ci-dessus effectivement utilisé par le bénéficiaire, diminué d'une participation (selon les ressources) laissée à sa charge.	PARTICIPATION DU BÉNÉFICIAIRE - Minimale : Pas de participation si les revenus mensuels sont inférieurs à 739,06 € - ressources comprises entre 739,06 € et 2945,23 € : participation progressive de 0 à 90 % - supérieures à 2 945,23 € : participation égale à 90 % du montant de la fraction du plan d'aide utilisé

C.C.A.S. de Barjac

Édouard CHAULET, Président,
Cyril GILLES, Vice-Président, Adjoint délégué à l'Aide Sociale,
Sylvain BELIN, Monique FERRAT, Adjoint au Maire,
Saïd ELATTAR, Laure ESNEE, Nathalie FAUVEAUX,
Marie-Thérèse QUET, Joseph VINOLO, Conseillers Municipaux,
Et Christiane BERNAUER, Guy BORIE, Odette CAPEAU,
Annette DUMAS, Nicole ESNEE, Micheline GILLES,
Jeannette SARRAZIN, Anne-Marie SIBERT.

Les restos du cœur

La Municipalité de Barjac participe à la distribution des colis chaque mardi. La Communauté de Communes met à disposition un bus pour les bénéficiaires pour se rendre à St Ambroix. Notre référent sur Barjac est Jacques ALLIO.

Deux fois l'an, la Municipalité met à disposition un camion et un employé pour aller chercher les denrées alimentaires à NÎMES. Une collecte alimentaire a lieu au mois de mars devant le magasin Carrefour Contact, remportant un grand succès. Merci pour votre générosité et votre solidarité.

Nous espérons de tout cœur une diminution du nombre de bénéficiaires, mais hélas ce n'est pas le cas.

Semaine bleue



La semaine nationale des personnes âgées s'est déroulée du 12 au 18 octobre, le thème était : « A tout âge : créatif et citoyen ».

La Municipalité et le CCAS se sont engagés pour fêter les retraités en cette semaine d'animations organisées en leur faveur.

La semaine a débuté à Barjac avec une animation dansante et chansons françaises, en compagnie de Dina et Jacques MAGNAD. A cette occasion, le club la Belle Époque a offert le goûter à la centaine de personnes.

Cette semaine a connu un succès populaire important qui a ravi tous les participants et les organisateurs.

Afin de ne pas oublier les personnes qui ne peuvent se déplacer aux animations, les membres du CCAS ont apporté un présent à chacun.

Repas des aînés

Tout était prêt pour recevoir et honorer les aînés en ce mois de novembre, le repas étant avancé pour cause d'élections régionales.



Une rencontre que ne manquent pas les inconditionnels danseurs de paso doble, valse et tango, mais aussi tous ceux désireux de passer d'agréables moments festifs dans une convivialité partagée.

Cette belle journée a ravi les papilles des 180 convives avec une salle admirablement décorée, des tables dressées avec nappes, serviettes et menus dans la même tonalité par les talentueuses dames du CCAS.

D'ailleurs, Monsieur le Maire et son adjoint ont offert une plante à Christiane BERNAUER, surnommée « Madame aux mains d'or ».

Le repas, préparé par l'équipe de la cuisine centrale sous la houlette de son chef Johan, fut comme chaque année, savoureux.

Au cours de leur allocution de bienvenue, Édouard CHAULET et Cyril GILLES ont dit l'importance qu'ils attachent à cette manifestation. Cette journée se veut un moment d'écoute, d'échange, de fraternité, et d'humanisme.

L'animation de René CAMPUS a été très appréciée. Chacun et chacune a dansé toute l'après-midi dans une ambiance chaleureuse et festive.

Comme chaque année, le doyen et la doyenne ont été honorés : Madame Lucienne LUCAS, 90 ans et Monsieur André CORSELLE, 90 ans, un présent leur a été remis par Cyril GILLES et Monique FERRAT.

Colis de Noël

L'équipe du CCAS et ses bénévoles ont préparé 90 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 80 ans ou malades qui n'ont pu participer au repas des aînés. Les colis sont confectionnés exclusivement avec des produits achetés chez les commerçants barjacois.

Un repas et une place de cinéma sont ajoutés à chaque colis.

Les membres du CCAS ont distribué ces colis début décembre, ce qui est l'occasion d'une visite appréciée par chaque bénéficiaire.



Téléthon

Le 1er week-end de décembre est consacré à l'organisation du Téléthon. Cette année de nombreuses associations locales ont participé à cette manifestation. Cyril GILLES, le responsable local, remercie le Club de la Belle Epoque, la Clief de l'Art, Col Canto, l'E.S.B., l'Amical Club Bouliste, le Cyclo Nature Gardéchois, les Sapeurs-Pompiers, les Associations de Parents d'Elèves des 2 écoles, Sport Plaisir, le Country Club, le Comité des Fêtes, les Arbousiers Rayonnants, El Torino, le Judo Club, le Cercle de la Guitare, la Société de Chasseurs et les Enfants de Barjac pour leur engagement à cette manifestation.

Le montant total des dons et recettes s'élève à 2853.50 €.

Cyril GILLES,
Adjoint à l'Aide Sociale



Sauvetage de la maison de retraite, Saint Laurent

Nous avons été saisis par la mise en liquidation, le 22 juillet, du Groupe SENERYS, propriétaire à 100 % de la Société SEGES, gestionnaire de l'E. H. P. A. D. « SAINT-LAURENT ». Il s'agit de 38 résidents, 35 salariés... Par ailleurs, les propriétaires des murs ne percevant plus de loyers n'entreprenaient pas de travaux de maintenance.

Le Maire et le Conseil Municipal ont mandaté Monsieur COLOMB, consultant, pour être assistés en toutes démarches avec l'aide du Directeur, Monsieur PARRAT et de son assistante Françoise BUREY, afin de sauver la Maison de Retraite.

La recherche des repreneurs fut fructueuse grâce à la mobilisation du personnel.

Des rencontres entre mairie, conseillers départementaux, Madame CHAULET-VILLE et Monsieur SERRE et les services de l'Agence Régionale de Santé ont abouti à un consensus sur le mieux disant des repreneurs, l'association COALLIA.

Le Tribunal de Commerce de Nîmes a retenu la candidature COALLIA pour être le nouveau gestionnaire à compter du 1er Novembre 2015. L'association, loi 1901, fondée par Stéphane HESSEL, en 1962, dont le siège social est à Paris. Elle est également basée à Lyon. Elle compte environ 3000 salariés et opère sur 48 départements, des activités diversifiées : E. H. P. A. D., réinsertion, logement social adapté, etc... Elle s'est engagée à reprendre l'intégralité du personnel et à s'acquitter du règlement des reliquats des congés payés, de prendre en charge les cautions des résidents détournées par le failli, restaurer l'immeuble pour environ 300 000 Euros, relancer l'activité en diminuant le loyer des propriétaires investisseurs. Ainsi donc, l'Etablissement passe d'une gestion commerciale à la gestion désintéressée d'une association.

Le conseil municipal tient à dire sa satisfaction et à remercier l'ensemble des personnes, les conseillers départementaux, l'ARS, M. Teveny de Coalitia, ayant participé au sauvetage d'un outil social et économique.



AU CINEMA REGAIN



Jean-Paul Jaud avec *Libres*, en avant-première

En 2015 notre cinéma municipal a reçu à nouveau le label Art&Essai, agrémenté du label « patrimoine et répertoire ». Ce classement a pour objectif de soutenir les salles qui offrent un large choix de films de ce genre, des animations autour du cinéma, une éducation à l'image. La subvention qui nous a été allouée par le CNC est de 11 380 €, ce qui est le maximum qu'on puisse obtenir pour un cinéma de notre catégorie.

On associe trop souvent le cinéma Art et Essai à un cinéma élitiste, d'accès difficile, austère et renfermé sur lui-même. Il désigne à priori un cinéma très ciblé alors que le public Art et Essai peut englober une grande variété de films. Car en réalité, l'offre des films officiellement recommandés Art&Essai est beaucoup plus ouverte que l'expression ne le laisse entendre.

En quoi « Marguerite » de Xavier Giannoli pourtant classé Art&Essai est-il élitiste ?

Le choix des films, la programmation est le fruit d'une politique culturelle et d'un travail d'équipe. Nous restons fidèles à cette ligne c'est-à-dire une programmation aussi diversifiée que possible laissant la place à des films de tous horizons :

- Des documentaires : de « LIBRES ! » sur la transition énergétique aux ingénieurs « Malgaches » de ADY GASY en passant par « d'Aubenas et d'Arménie ».
- Du très bouleversant chef d'œuvre TIMBUKTU au drame poignant du dernier GUEDIGUIAN.
- D'un premier film énergique et doux d'une jeune réalisatrice « MUSTANG » à l'émouvant « MIA MADRE » d'un grand réalisateur confirmé.
- Du fascinant « Bouton de nacre » au touchant et drôle « L'étudiante et Monsieur Henri »...
- Sans oublier l'univers poétique de « Nuna, le gardien de la lune » pour les enfants.

Et bien sûr le moment fort (en dehors des ciné-débats favorisant la rencontre entre spectateur et créateur, entre spectateur et

intervenant) : Les 13^{èmes} Rencontres Hivernales. Ce moment chaleureux, convivial fait d'échanges et de partage était consacré au cinéma scandinave. Les pays scandinaves qui, depuis quelques années, proposent des œuvres qui forcent l'admiration et le respect. Pour nous faire découvrir ce cinéma Tyian Wong partage ses connaissances cinématographiques, il intervient sur chaque film.



Nous faisons partie d'une association « Les Écrans » qui regroupe des cinémas de proximité indépendants des grands circuits nationaux.

Nous participons activement à l'éducation à l'image notamment dans le cadre d'école et cinéma. Ce sont 847 entrées pour ces projections où les enfants découvrent la magie du 7^{ème} art. Ce dispositif fournit aux enseignants, à partir de documents réalisés spécialement à leur intention, des pistes pédagogiques.

Qui fait tourner ce cinéma ? Une équipe constituée de professionnels et d'une formidable équipe de bénévoles dévoués. Mohamed Arabi, que nous avons embauché en emploi saisonnier l'été et qui nous a donné entière satisfaction, assure les projections du dimanche. Le mardi soir c'est Cathy, Michèle, Éric, Jean-Michel, Yves ou moi qui jouons au projectionniste. Et c'est toujours avec un petit stress qu'on appuie sur le bouton et lorsque les images apparaissent sur l'écran on va s'asseoir dans la salle obscure pour se laisser emporter par la magie des images et du son.

C'est aussi lorsque le besoin s'en fait sentir le personnel du secrétariat qui met « la main à la pâte » pour des affiches et pour la communication.

C'est grâce à toutes ces bonnes volontés présentes et aussi à celles qui s'en sont occupé avant que notre cinéma municipal résiste à l'industrie des multiplexes, je les remercie chaleureusement. Si vous défendez ces valeurs n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir dans la commission cinéma.

Oliga BOFILL

BIBLIOTHEQUE : ELOGE DES BENEVOLES

L'année 2015 a été marquée à la bibliothèque « Jean-Pierre Chabrol » par l'intégration au réseau de la Communauté de Communes « CEZE CEVENNES ». Cette opération permet de relier 15 des 17 bibliothèques du territoire.

La mise en place de cette initiative a été complexe, créant de nombreux « bugs » informatiques, obligeant les établissements à changer de logiciel et à former les bénévoles aux nouvelles procédures.

La fin de l'année a vu la signature d'une convention entre la Communauté de Communes et la DRAC sur la « Lecture publique ». Cet accord qui apporte une aide financière bienvenue de 20 000 euros pour les activités liées à la lecture publique sur le territoire, comprend un autre volet qui pose de nombreuses questions ; la création d'une médiathèque tête de réseau à St Ambroix, financée à 20 % par la Communauté de Communes, c'est-à-dire par l'argent de tous les contribuables des villages qui ont, par eux-mêmes déjà financé leur propre bibliothèque. De plus, cet établissement de St Ambroix qui n'existe pas pour l'instant se voit attribuer avant même qu'il sorte de terre, la fonction de « BIBLIOTHEQUE INTER COMMUNAUTAIRE » centre de la lecture publique, curieuse conception de la démocratie par nos gouvernants de la Communauté de Communes ; double peine pour les habitants de Barjac qui mettent 2 fois la main à la poche sans qu'ils soient consultés et décret venu d'en haut qui attribue un rôle central à une structure qui n'existe que sur le papier ?

Retour sur terre. L'expérience de la bibliothèque de Barjac, avec ses 12 000 ouvrages, ses 24 heures hebdomadaires d'ouverture,

ses animations, expositions, conférences, l'accueil des classes des 2 écoles de la commune, ses 6 000 euros d'acquisition de volumes annuels (taux bien supérieur aux 2 euros par habitant recommandés par la Drac) nous montre qu'une bibliothèque vit et se développe grâce au réseau des bénévoles.

L'étymologie de bénévoles, issue du latin, dit « qui veulent bien », faisant référence à l'engagement volontaire. Mais on pourrait aussi dire « qui veulent le « bien » car dans nos sociétés, les « bénévoles » sont, de plus en plus, le centre, l'âme des services publics, c'est-à-dire du BIEN COMMUN. Ce sont eux qui permettent, en grande partie « LE VIVRE ENSEMBLE ».

Barjac, petite commune de 1 600 habitants est grande de toute sa vie culturelle. Les festivals « Barjac m'enchant », celui de Jazz, les événements théâtraux et musicaux, les expositions de peintures, les concerts, les conférences qui embellissent notre quotidien, nous aident à vivre et à penser, ne pourraient exister sans le dévouement des bénévoles.

La bibliothèque qui, à Barjac, est en régie municipale, ne pourrait pas fonctionner sans la présence, la disponibilité, la richesse humaine de tous les bénévoles qui la font en toutes circonstances, fonctionner.

Cet article se veut d'abord un hommage à leur générosité.

Anne-Marie, Anne, Evelyne, Michelle, Marielle, Monique, Michel, Lionel, sans oublier Pierre et Joël pour la cyber base, au nom de toute l'équipe municipale de Barjac, un grand merci.

Alain Raybaud, Conseiller municipal délégué à la bibliothèque

EXPOSITIONS

Cette année 2015 a été riche en couleurs.

La médiathèque Jean-Pierre Chabrol a prêté ses murs de pierres aux artistes suivants :

Du 20 Janvier au 28 Février : « Traces Caraïbes » Sylvia Fuet nous a conduits dans le monde merveilleux des fonds marins de la mer des Caraïbes.

Du 2 au 28 Mars : « Gard et Cévennes nature » Thierry Vezon - photographe, vernissage suivi d'une conférence animée par Olivier Bourra... Les enfants des deux écoles ont apprécié le diaporama sur Gard et Cévennes nature suivi d'un questionnaire sur la flore et la faune. Les élèves sont tous repartis avec une photo remise par Thierry Vezon.

Du 8 Avril au 9 Mai : « Lumière et couleurs » : Nathalie Monte. L'artiste nous a entraînés dans un monde poétique proche du rêve.

Du 11 Mai au 27 Juin : « L'intermezzo Coloratur » Marie Landreau, qui travaille la nacre, est attirée par les transparences et la lumière. Elle donne à ses fleurs, ses paysages et ses portraits une légèreté étonnante.

Du 31 Août au 30 Octobre : La Clet de l'art : exposition d'aquarelles. Jacqueline Dumas expose les travaux de ses élèves durant l'année 2015. Le jeudi après-midi Jacqueline donne des cours d'aquarelles au 3^{ème} étage salle de peinture au château de Barjac

Du 13 Octobre au 14 Novembre : « Les fusillés pour l'exemple 14-18 », sujet ô combien brûlant, cette exposition a été accompagnée d'une conférence où il y a eu beaucoup de monde.

Du 18 Novembre au 23 Décembre : « A l'orée de la toile » Flo-die Sabardeil. L'originalité de cette exposition est la technique

employée par l'artiste : mélange d'arts graphiques et de couture. Son pinceau est la machine à coudre, sa peinture le fil.

Salles des Tentures

Du 2 au 14 Février : « Les contemporains parallèles » :



15 artistes Gardois, amoureux de Barjac, se sont retrouvés dans les grandes salles du château pour nous offrir un florilège de grandes bâches pleines de vies et d'émotion.

Du 26 Juin au 19 Juillet : « Au bord des abîmes et des abysses » :



Bettina Kraemer nous a séduit par la qualité de son œuvre.

Marie-Thérèse
QUET

Au nom de la municipalité de Barjac, je me réjouis de vous accueillir et vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette manifestation. Bettina Kraemer qui expose aujourd'hui avait déjà été présente dans le passé, mais le projet ne s'était concrétisé. Comme elle le dit si bien : « Il faut du temps, laisser du temps au temps et un jour comme par enchantement des liens se défont, des rencontres se font et alors tout est possible ».

A l'automne dernier, elle nous a fait part de son projet : un rêve, une envie de créer pour ce lieu. Pas seulement une envie d'exposer dans ce lieu, entre ces murs mais de vivre quelque chose dans ces murs. Ces murs qui ont vécu tant d'histoires, qui ont vu multitude d'êtres humains, qui ont été témoins de bouts de vie, qui ont senti des parfums si variés, qui ont entendu une myriade de voix, de musiques...

Cette idée nous a séduits.

Dans chaque salle une atmosphère différente, un autre bout d'histoire à raconter, une autre vie avec le même fil rouge : l'Être humain, homme ou femme, le couple dans le mouvement, leurs rêves, leurs illusions, l'amour, l'espace dans lequel ils se trouvent, bougent, vivent.

L'originalité de sa démarche artistique nous interpelle. Rigueur et fantaisie dans ce monde imaginaire qui ne se limite pas à un style d'expression mais dans un éclectisme de pratiques plastiques : peinture, gravure, manotypes, sculpture, impression, installation... avec une grande variété de

matériaux : tissus, papiers, cordes, métaux, bois, pierre ...

Cependant une grande unité esthétique se dégage de son œuvre, donnée d'abord par le registre de sa palette de couleur : des ocres, des bruns, la sanguine qui apporte une tonalité chaude, des verts délicats, des noirs profonds, des gris colorés, et ensuite, par la qualité du trait précis, stylisé, traduisant une certaine abstraction du sujet. Elle joue aussi avec la transparence, est-ce pour témoigner de la fragilité ou de la profondeur des émotions et sensations qui l'habitent ? Peut-être les deux !

L'art est plus que jamais nécessaire pour exprimer ce qui hante le cœur de l'Homme ; Mais à cette époque de la marchandisation et de l'industrialisation de l'art, cette tâche est d'autant plus difficile qu'il est plus aisé (et plus lucratif) de continuer à répondre à un art décoratif plutôt que créatif. Bettina n'a pas choisi le chemin le plus aisé.

Bettina a étudié l'art dans son pays natal, l'Allemagne, avant de venir en France. Elle partage généreusement sa passion dans son atelier « le Garage » et dans les écoles.

Je vous invite à entrer et à voyager, seul ou accompagné, dans son monde imaginaire qui saura vous émouvoir.

Je remercie Bettina pour le résultat de son rêve, son exposition qui est à la dimension de l'écrin qui l'abrite.

Olga BOFILL, Adjointe à la Culture

PROJECTIONS - SOIREEES RENCONTRES

6 MARS : avant-première nationale
LIBRES - projection
débat avec I-P ALID

20 AVRIL : Vivant !
rencontre-débat avec
le réalisateur :
Vincent Boujon

1^{er} MAI :
SOONGAVA : suivi
d'un échange avec la
réalisatrice Subarna
Thapa - dans le
cadre des théâtres

27 MAI :
CARACTERE
DOCUMENTAIRE DE
François ADAM

21 JUILLET &
12 AOÛT : LIBRES !
Débat Édouard

23 JUILLET
& 6 AOÛT : projection
du court métrage
réalisé par les CP-CEI
de l'école publique,
avant la projection
des Minions

16 OCTOBRE
Rétrospective
John Cassavetes

17 NOVEMBRE :
Regards sur nos
assiettes : rencontre-
débat avec
Stéphane VEYRAT

4 DECEMBRE : La
clé des terroirs
et insecticide
mon amour :
rencontre-débat avec le
réalisateur
Guillaume BOÛIN

18 DECEMBRE :
« L'Arménie de
Guédigan » :
« D'arabens et
d'Arménia » et « Une
histoire de Lou »

DEBATS - CONFERENCES - SPECTACLES - CONCERTS

20 FEVRIER : Thierry SCHONENBERGER
et François PERRIER, Concert subtil et
clébré autour du piano, du violon
et de la poésie



AVRIL : Le Chœur de
BARJAC



MAI : Théâtremapes



MAI : La tournée du facteur
- Cravère



MAI :
Ballade Théâtralisée :
Barnular
Le Chœur allant vers

JUIN :
Fête de la Musique
Spectacle flamenco et sévillanes



JUILLET : Festival

AOÛT :
Café d'opéra
Barjac en jazz

NOVEMBRE : Gospel latin,
église-réformée

CONFÉRENCES :

4 MARS : Gard et Cévennes Nature par Olivier BOURRA

12 MARS : restitution Voyage en Palestine par Francis Palestine

10 OCTOBRE : « Napoléon III, ce mail aimé » par Gérard MIGNARD
- proposé par BHL

15 OCTOBRE : Les Juillès pour l'exemple en 14-18, morts pour la
France par Pierre ROY

12 DECEMBRE : « 1715, des fous de dieu aux sages de Dieu, refondation
du protestantisme Languedocien » par J-Paul Chabrol - BHL

FESTIVAL BARJAC EN JAZZ

Bob Mazarguil, directeur artistique nîmois est « tombé en amour » avec le village de caractère de Barjac dans le Gard, il y a 4 ans, lors d'un séjour estival. Séduit par le cadre Renaissance, il a imaginé un festival de jazz New Orleans qui prendrait place dans la cour « Jean Ferrat » du château, cour qui sert d'écrin à de nombreuses festivités, au centre du village labellisé « de caractère ». Du jeudi 20 août 2015 au dimanche 23 août 2015 a eu lieu la quatrième édition de Barjac en Jazz.

Depuis 4 ans, le prologue du festival se déroule gratuitement sous les platanes du « Jeu de ballon ». Cette année ce fut le Middle Jazz Quartet qui fut très applaudi pour un concert d'ouverture très enlevé, applaudi par une foule nombreuse, suivi d'un « pot de l'amitié » offert par la municipalité qui soutient cette manifestation depuis le début.

Les amateurs de jazz se retrouvaient le vendredi 21 août, à 21 h 00 dans la cour du château, face à deux superbes toiles d'Alain Duperray servant de fond de scène, pour le concert du Jazz Orchestra de Jacques Doudelle au sax soprano, Jacques Sallent à la clarinette et au cornet, Mathieu Cassagne à la contrebasse, Dominique Denise au piano et Norbert Auger à la batterie. Saint-Louis Blues, Aïter de L. Armstrong, Sidney Bechet, Duke Ellington et des compositions de Jacques Doudelle enchantaient le public. Le samedi 22 août, un hommage à Django Reinhardt était le thème du concert de Gadjó Combo, un groupe de Lons le Saulnier : Serge Saussard à la guitare basse, Philippe Plassard guitare et violon, Jean-Charles Matter basse et Marc Joubert fon-



dateur de Gadjó Combo à la guitare solo. Du jazz manouche authentique, qui a fait voyager vers l'est de l'Europe. Le festival se terminait en beauté avec le bien nommé Quartet Idéal, de et avec Alain Rattier au trombone, le « Sidney Bechet blanc » Christian Bedoy, virtuose du saxophone, Philippe Guinier à la guitare, Michel Prats à la contrebasse. Un festival 2015 réussi, avec des formations de qualité et pour certaines de notoriété internationale comme pour les éditions précédentes, mais qui aurait mérité un public plus nombreux. L'organisateur, les musiciens, les techniciens et tous les bénévoles qui œuvrent pour cette manifestation souhaitent partager leur plaisir avec le plus grand nombre d'amoureux du jazz New Orleans. L'affiche du Festival de jazz 2016 propose ce plaisir avec en ouverture le Michel Prats Quartet, le Saint-Louis Jazz Quartet, le Hot Antic Jazz Band avec Nicole Rochelle (USA) en guest star et le Paris Washboard en concert de clôture.

Festival Chansons de Parole 2015



L'année 2015 a donc célébré la vingtième édition du Festival « Chansons de Parole ». Il était l'héritier d'un premier festival organisé par la Mairie et qui s'appelait « En Chansons dans le texte ».

Ce Festival 2015 a été dans la droite ligne des précédents. D'un point de vue affluence, comme chaque année, les spectateurs étaient au rendez-vous, que ce soit dans la cour du château ou au chapiteau. Et quels spectateurs ! Dès 16 h 30, ils font la file pour rentrer dans le chapiteau pour le premier concert de la journée, dont ils ressortiront pour le deuxième concert. A 20 h, ils commencent à attendre devant les grilles du château. Le spectacle du soir n'a lieu qu'à 21 h 30, mais il faut avoir les meilleures places, le plus près possible de l'artiste ! Et à 1 h du matin, une bonne partie de ces fidèles sont à nouveau sous le chapiteau pour écouter les futures éventuelles vedettes qui se produisent sur la scène ouverte de la nuit. Il faut dire que la programmation est riche, comme chaque fois. Des artistes dits en « découverte » aux

« chevronnés », le plaisir est toujours le même : Méche, Gilles Roucaute, Guillaume Ledent, Benoit Paradis Trio, Olivier Foucher, Sale Petit Bonhomme, Jules Nectar, Emilie Marsch, Claud Michaud, Léonid se sont succédés au chapiteau avec le même bonheur. Le soir, une fois la nuit tombée, le silence se fait et c'est le grand recueillement ou le grand enthousiasme dans la cour du Château. C'est souvent les deux.

La première soirée concoctée par Jofroi fêtait le vingtième anniversaire plus officiellement en accueillant des « présences » incontournables au festival. Agnès Bihl, Michel Bühler, Romain Didier, Imbert Imbert, Yvette Théraulaz,

Katrin Waldteufel, alias Cello Woman, et surtout Francesca Solleville et notre Marraine, Anne Sylvestre. Cette première soirée, bien que menée rondement, a laissé les spectateurs sur leur faim. Les artistes présentés n'ont pas vraiment eu le temps de donner la mesure de leur talent. C'est toujours ainsi pour une sorte de rétrospective nostalgique, finalement. Les autres soirées furent très en force. Que dire d'artistes tels que Bernard Joyet, Flow, Bratsch, Yves Jamait, sinon qu'ils enflamment, enchantent un public attentif et respectueux. Mais le point d'orgue fût la prestation de Bruno Ruiz, fin, subtil, déchirant, vitupérant...

Et le festival, c'est aussi des rencontres au cinéma, sous les platanes à midi avec apéritif, et puis la scène ouverte le soir après minuit, voire une heure du matin. Bref, si je puis dire, ce furent six jours denses et complets. Voilà pour la partie artistique. Mais le festival, c'est aussi une équipe importante, faite à la fois de techniciens professionnels, les régisseurs, et de « bénévoles », comme le dit si justement Bernard Joyet. Il faut souligner leur rôle à la fois

si ingrat et si important dans le bon fonctionnement d'un si grand festival parmi les petits, comme l'a dit, en son temps, Télérama. Mais si 20 ans marque une étape, voire une réflexion sur lui-même, ce vingtième Festival marque un renouveau, un tournant dans son existence. De nouvelles pistes artistiques vont être explorées et une nouvelle énergie habitera la version 2016 plus forte que jamais, dans le respect de ce que fût le festival. C'est pourquoi l'appui de tous nos partenaires financiers est si important. L'impact de cette manifestation est presque unique dans

notre région car si la partie artistique joue son rôle de défense de la chanson de qualité, les retombées culturelles et économiques sont immenses.

Le festival « Chansons de Parole » 2015 a vécu, bien vécu ! Vive le festival « Barjac m'enchanté » 2016 et ses « Chansons de Caractères ».

Jean-Michel BOVY, Président



Suivez-nous sur  Ot Barjac  @OtBarjac et www.tourisme-barjac.com

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE BARJAC

Informations pratiques :

Téléphone : 04 66 24 53 44 / Mail : ot.barjac@orange.fr

Ouvert toute l'année :

De Septembre à Juin : les lundis, mardis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 + mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h30.

En juillet et août : du lundi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h + dimanche de 10h à 13h.

Rappel des rôles et missions de l'Office de tourisme de Barjac :

« Un Office de Tourisme est un organisme local dont les missions déléguées ... sont les suivantes : l'accueil, l'information, l'animation, la promotion et la coordination des divers partenaires locaux. » L'Accueil direct dans nos locaux : 21 016 visiteurs cette année (+8,8% par rapport à 2014) sans compter les appels téléphoniques et les mails. La fréquentation est liée aux nombreuses manifestations festives et culturelles organisées sur la commune, de Pâques à fin août : 2 semaines de foire à la brocante, 4 jours de fête votive, 6 jours pour le festival organisé par Chant Libre, la Foire Bio, le Marché des Potiers, le Week-end Taurin, 3 jours pour le Festival Barjac en Jazz et la journée Dimanche des Créateurs, entre autres.

L'Information

- Via notre site internet www.tourisme-barjac.com: plus de 55 000 connexions en 2015 (+20% par rapport à 2014), 10 000 clics en juillet et août.
- Via notre brochure touristique, éditée à 6 000 exemplaires, répertoriant tous nos adhérents, acteurs du tourisme local et régional.

Les Animations organisée par l'Office de tourisme de Barjac :

Fête des fleurs et du jardin : Manifestation reconduite le 14 mai 2016 (week-end de Pentecôte), sous les platanes du jeu de ballon.

Lavande en fête : il s'agit de la 1^{ère} édition pour l'Office de Tourisme. 19 exposants en rapport direct avec la lavande et 39 participants à la randonnée pédestre guidée « circuit des lavandes ». Manifestation reconduite cette année le jeudi 14 juillet, sous les platanes du jeu de ballon.

La journée Dimanche des créateurs a toujours autant de succès: manifestation reconduite en 2016, le 21 août.

Tout au long de l'année, votre Office de Tourisme travaille en partenariat avec les associations barjacoises pour l'organisation d'autres manifestations : travail de promotion, de communica-

tion et billetteries pour le festival de Jazz, les vides greniers organisés par la Mairie ou les écoles, le Marché de Noël de l'UCIAPL, le Salon des collections ...

Coordination avec différents partenaires locaux : la Municipalité de Barjac, les adhérents, la Communauté de Communes de Cèze Cévennes et ses offices de tourisme, l'ADRT, la FDOTSI et la FNOTSI ainsi que les Office de tourisme de proximité, du Gard et de l'Ardèche ...)

Rappel des divers services proposés aux barjacois et aux visiteurs :

- point de vente des tickets de transport Edgard,
- vente de cartes de pêche,
- location de courts de tennis,
- vente de cartes et topo-guides de randonnées pédestres, équestres et VTT,
- inscription pour les randonnées pédestres de juillet et août organisées par l'association RPO,
- vente des revues « Patrimoine 30 » et « Le lien des chercheurs cévenols »,
- vente du DVD et du livre « Nos Enfants nous accuseront » et du DVD « Severn ».

Pour Mr Agapitos, Président : « Le tourisme est une force économique pour notre territoire. Il faut en tenir compte ! Il est générateur d'emplois. » ... « Aussi, il a été demandé à la Municipalité, le classement de l'Office de Tourisme en Catégorie I pour 2016 » ... « Notre association garde une gestion très liée à la commune de Barjac, pour ses appuis administratifs et financiers, mais aussi et surtout aux liens les plus rapprochés avec les hébergeurs et les acteurs de l'action touristique ».

RAPPEL DES MEMBRES DU BUREAU :

PRÉSIDENT : Antoine AGAPITOS

VICE PRÉSIDENTE : Gabrielle CESPEDES

VICE PRÉSIDENT : Yann JOSSELIN

SECRÉTAIRE : Claudine GIRAUT

SECRÉTAIRE ADJOINT : Jean Pierre MATHIEU

TRÉSORIÈRE : Annie THOULOUBE

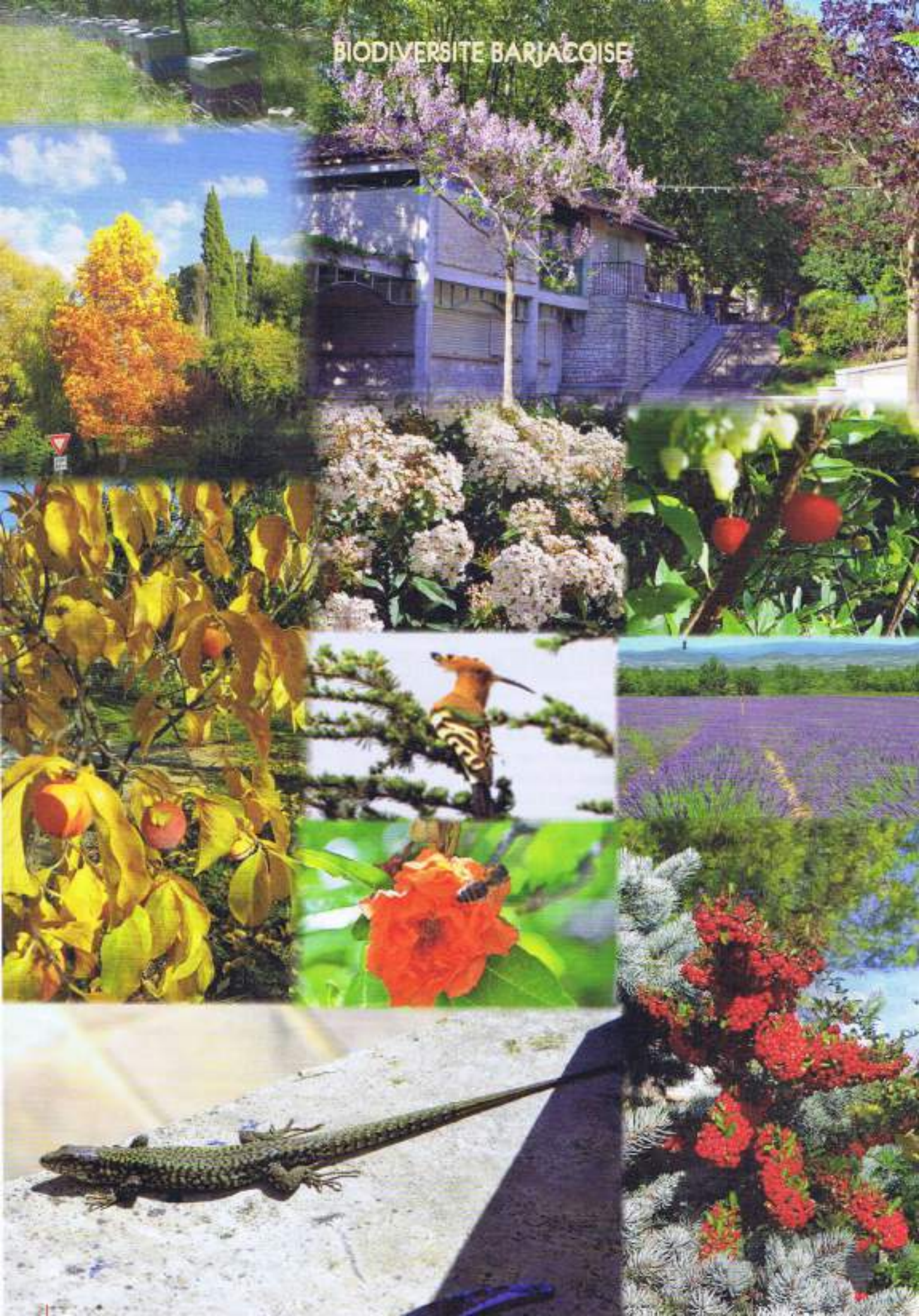
TRÉSORIER ADJOINT : Henri VERNET

REPRÉSENTANTE DE L'UCIAPL : Fanny AGAPITOS

REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE DE BARJAC : Edouard CHAULET, Yanis IPSILANTI, Joseph VINOLO.

Autres Membres du Bureau : Audrey BAYLE, Florence PATE-NOTRE, Michel SARRAZIN.





BIODIVERSITE BARJACOISE



ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

UN CHATEAU QUI BOUILLONNE, TOUJOURS PLUS...

PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Musique	13h-19h : saxophone	Col Canto : 11h-22h, cours de chant	14h00 à 18h30 : Solfège et Violon	16h00 - 20h00 : Violon ----- 20h00 : harmonie	15h15 - 20h00 : piano
Dessin	Art Plaisir 13h30 - 19h00	Art Plaisir : 9h-12h ----- Art Plaisir : 17h-18h30		La clé de l'Art : atelier aquarelle 14h30 - 17h00	
Danse	Harmonia - Fitness 10h-11h + 12h30-13h30 ----- Yoga C. Liberton 18h-19h15	Sport Plaisir : 10h-11h30		Harmonia - Fitness 10h-11h + 12h30-13h30 ----- Sport Plaisir : 19h00- 20h30.	Yoga - J. Berteau 9h15-10h30
Salle de Sports	Harmonia 18 h 30 - 20h30	Judo : 17h-20h	Taekwondo : 16h30 - 20h15	Judo : 17h-20h	Taekwondo : 18h-19h
La belle époque	14h-17h30 : les doigts de fée Protestants (le der- nier lundi du mois) ----- 20h - 22h théâtre adulte Le Cœur allant vers...	14h : UNICEF	14h : Club la Belle époque/amis sans frontières	14h : Club la Belle Epoque	14h : Club la Belle Epoque - belote
CHÂTEAU- Rez-de- chaussée	17h30 - 20h : Danse Country ----- 20h : Chorale "LASCIA FARE MI" (par groupe)		16h - 18h : BACN, gym pour les tout petits		
Ancienne mairie	20h : Chorale "LASCIA FARE MI" (par groupe)	16h30-18h30 : batterie	9h-19h : École de musique de Larissa ----- 18h : Danse sévillane	16h30-19h : flûte traversière	16h30-20h : éveil musical et guitare
Salle des commissions	20h : Bridge		20h : Bridge		20h : Bridge

D'autres activités de plein air existent : information sur barjac.fr



Le Comité des Fêtes de Barjac a une nouvelle fois proposé aux habitants de Barjac de nombreuses manifestations (spectacles de variétés et artistiques...) tout au long de l'année pour animer le village. 2015 a été encore une grande réussite. Nous avons étoffé et enrichi la programmation d'un superbe événement de l'été, à savoir, pour le bal du 14 juillet, une soirée « MTI MUSIC TOUR » qui a connu un véritable succès avec pas moins de 2000 personnes présentes dans une ambiance de folie. Toutes les manifestations ont réuni plus de 10 000 personnes cette année et votre soutien nous incite à poursuivre dans cette voie. Durant l'année 2015, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas chômé : cela a commencé sur les chapeaux de roue avec le Carnaval suivi des deux Brocantes de Pâques et d'Août, la superbe fête de la musique, la soirée MTI du 14 juillet (cf ci-dessus) avec la retraite aux flambeaux et sans oublier la Fête Votive qui a remporté un véritable succès avec King Kuduro, le grand Orchestre « Cocktail de Nuit », les Ricounes et pour finir une superbe soirée Mousse avec DJ Markoss. « Pour les personnes présentes, la fête a été une nouvelle fois une très belle réussite » et nous en sommes ravis. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous soutenir et à participer à nos côtés et nous vous en remercions très sincèrement. Nous avons aussi participé à des festivités telles que le vide grenier et le Téléthon, et organisé un loto d'été en plein air, un loto d'hiver... Ce travail colossal réalisé tout au long de l'année ne pourrait être acquis sans l'action de l'ensemble de l'équipe de bénévoles. Un grand merci à vous tous pour votre dévouement. Enfin, nous tenons à renouveler nos plus vifs remerciements à la municipalité de Barjac pour le soutien financier et la confiance qu'elle nous accorde, aux services de la municipalité et à ceux qui ont participé à l'élaboration du programme. Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2016.

Le Président Didier Bourthoumieu

CYCO NATURE GARDÉCHOIS

Entre sorties hebdomadaires, randonnées, cyclo sportives, épreuves vtt, courses pédestres, séjour familial, organisation d'épreuves, l'année 2015 a été une année pleine pour les membres du Cyclo Nature Gardéchois (CNG). Les sorties vélo du samedi, toujours très suivies, sont l'occasion de pratiquer cette discipline avec le total respect de l'éthique sportive. Les cyclo sportives, la Route de l'étoile, la Classic du rocher, La Beaume Drobie, les Helviens, l'Ardéchoise, Serre Chevalier, les randonnées, Chusclan, les Bosses du comtat...pour n'en citer que quelques-unes ont été au programme du calendrier. Sans oublier le séjour familial au Mont Ventoux qui restera un grand moment de convivialité et de solidarité marqué par la relation amicale avec le Cyclo Serrois Carpentras. Les amateurs de course à pied n'ont pas été en reste et ont représenté le club dans les épreuves



de St Gervasy, Poulx, St Ambroix, Chusclan, Génolhac, St Jean, St Martin, Anduze... La course nature du 6 juin n'a pas connu une grande réussite du point de vue participation, il est vrai que la canicule et les épreuves voisines y sont pour beaucoup. Par contre l'organisation a été appréciée unanimement par les concurrents. Vous aimez les sports cyclistes et pédestres, quel que soit votre niveau, rejoignez-nous. Le terme d'amateur en sport retrouve au CNG toute sa signification. Bernard Ferrat. 06 41 52 15 35 cngardechois.sportsregions.fr

Bernard FERRAT, Président

ECOLE DE DANSE TEMPS'DANSE



L'école de danse TEMPS'DANSE accueille dans la belle salle de danse du château tous les enfants qui aiment la danse. La danse classique peut aider à corriger les mauvaises postures de dos ainsi que des pieds « en-dedans ». Sylvie FINK DUBUIS, ex-danseuse professionnelle en Allemagne, en Angleterre et en Suisse, a

travaillé ensuite comme professeur dans des écoles réputées, puis a ouvert sa propre Académie de danse en SUISSE. Diplômée de la Russian Ballet Society et de l'Impérial Society of Teachers of Dancing, elle met sa passion pour cet art par une pédagogie sérieuse. L'initiation (dès 6ans) permet de préparer, éveiller et prendre conscience de son corps ainsi que développer la musicalité, puis dès la première année classique : apprentissage de la technique, du placement du corps, de l'expression et de la grâce et plus tard... la technique des pointes.

Renseignements et inscriptions : 06 35 94 49 28

HARMONIE « LES ENFANTS DE BARJAC »



Si l'Harmonie est essentiellement une science et l'emploi des accords, le mot est utilisé pour évoquer une entente parfaite, une sympathie réciproque nous espérons que nous sommes en harmonie avec vous. L'année 2015 triste mais heureusement, la musique adoucit le cœur des hommes. Musicalement vôtre.

Le Mot de la Présidente

Je remercie les nouveaux parents qui sont entrés au bureau et les autres membres actifs qui ont permis d'établir de nouveaux échanges, de nouvelles idées, comme l'organisation du repas dansant qui fut un grand succès avec plus de 100 inscriptions. Nous avons conservé les manifestations phares de l'APE telles que carnaval, vide grenier, la tournée du facteur, 1 week-end de fête de fin d'année, loto, téléthon, l'arbre de Noël qui permettent de financer les sorties, les intervenants à l'école, les abonnements à des revues pour chaque classe. Nous sommes très fiers de notre école publique. C'est avec le soutien des mairies que nous arrivons à accomplir tous les projets des enseignants. Ce n'est pas toujours facile de trouver les financements, nous comptons sur les parents, les familles, les Barjacois pour participer à nos manifestations et nous vous en remercions. Je remercie également les commerçants, les mairies, les amis, les enseignants et enseignantes, les employés municipaux. « vive l'association des parents d'élèves ».

AUDREY SOULIER

Le Bureau

Présidente : Audrey Soulier

Vice-Président : Sébastien Dumas, Fabrice Reboul, Vincent Pellet

Trésorière : Alexandra Ollier

Vice-trésorière : Clémentine Gerday, Sandy Pellet

Secrétaire : Nadia Ouis

Vice-secrétaire : Marie Girbon, Audrey Bayle,

Marie-Laure Amblard

Dépenses globales dans l'année 16 543 €

Entrées + recettes 22 821 €

Gestion saine et rigoureuse

Voici les différentes manifestations organisées par l'APE :

REPAS CHOU-CROUTE :

Au mois de mars 2015, L'APE organisait une soirée choucroute à la salle du château. Plus de 100 personnes sont venues s'amuser lors de ce repas en musique. Une belle occasion de rencontrer de nouveaux parents en dehors de l'enceinte de l'école. C'était une première, et « victime » d'un franc succès, cette soirée sera reconduite.

CARNAVAL :

L'APE et l'APEL ont allié leurs forces, leur ingéniosité et leur créativité pour fabriquer un monsieur Carnaval en forme de bonhomme de neige, qui a brûlé ardemment pour tous en un beau jour d'avril. Les animations organisées par le Comité des Fêtes ont réuni petits et grands une nouvelle fois, le cortège était dense et joyeux comme à son habitude.



TELETHON :

Nous avons participé au Téléthon. Tout au long cette journée ensoleillée du 5 décembre 2015, des membres de l'association des parents d'élèves, avec l'association de parents d'élèves de l'école Saint Laurent étaient présents sur la place de la Lisette. Différents jeux de kermesse ont été organisés. Des confiseries étaient offertes aux enfants enthousiastes ayant participé à cette journée. A 15h30 a eu lieu le traditionnel lâcher de ballons. Cette action participation a permis de récolter 232€ au profit du Téléthon.

Visite du Père Noël :

Vendredi 18 décembre, dès 9h le Père Noël a commencé sa tournée dans chacune des classes. Portant sur son dos une hotte chargée : jouets d'extérieurs, équipements pour les classes, cd de musique et friandises, le Père Noël a su cette année encore émerveiller tous les enfants lors de sa visite surprise.



Marché de Noël :

Tous les enfants ont réalisé avec l'aide des enseignants et personnel de l'école de belles décorations, des recettes originales et des petits cadeaux à offrir. Ces objets ont tous été vendus après les chants de Noël interprétés par les enfants. Cette après-midi récréative s'est clôturée par le tirage de la tombola, un goûter convivial pour tous les enfants et le verre de l'amitié offert aux parents présents.

Vente de sapins de Noël :

Toujours à la recherche de nouvelles idées, l'association des parents d'élèves a organisé pour la première année une vente de sapins de Noël. Cette opération ayant connu un vif succès sera reconduite en 2016.

VIDE GRENIER :

Le vide grenier se fait dans l'enceinte de l'école. Nous ouvrons les portes à 6h pour l'installation des exposants et les fermons après le rangement vers 17 h. Nous avons eu environ 50 exposants. Tout le monde peut y participer. C'était une belle journée très conviviale. Nous proposons une buvette et un service de petite restauration. De nombreux visiteurs sont venus chiner tout au long de cette journée.

LA FETE DE FIN D'ANNEE :

L'école organise 2 jours de fête :

Samedi : La journée débute par la répétition du spectacle des élèves, la mise en place de la cour, des décorations, lumières, grillades, buvette, etc... Dans le village, toute la matinée, se déroule la tournée des brioches.

Après le traditionnel « Concours de pétanque » de l'après-midi suivent les grillades et le spectacle des enfants en soirée. Un petit bal disco clôture cette première journée festive.

Dimanche matin : les jeux de kermesse font la joie de tous avant la remise de prix par les mairies aux élèves qui partent en 6ème. Les discours de la Directrice de l'école Mme Melissa Blankendaal et de M. Le Maire, Édouard Chaulet, concluent cette fin de cérémonie. La musique « Les enfants de Barjac » anime l'apéritif de midi, suivi d'un repas plateau. La journée se termine par un grand rangement dans une très bonne ambiance.



LOTO :



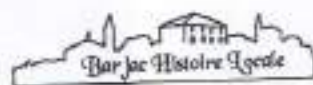
Un grand succès pour le Loto ! Suite aux attentats de Paris du 13 novembre dernier, nous avons déplacé la date du loto qui s'est tenu le dimanche 24 janvier 2016 à la salle du château. Les familles, les amis, les habitants de Barjac et des communes voisines ont tous répondu présents. En préambule nous avons débuté par le loto des enfants. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, par leur participation permettent à nos enfants de faire des activités et sorties enrichissantes, mais aussi tous les commerçants de Barjac, St Jean de Maruejols, Ruoms, qui par leur générosité nous ont permis d'organiser cette manifestation.



BARJAC HISTOIRE LOCALE

- Un cours hebdomadaire de paléographie,
- un événement culturel chaque mois : conférence, visite avec guides de haut niveau sur une journée ou demi-journée, (en 2015, nous avons organisé 3 conférences et 6 sorties « terrain »)
- un bulletin de liaison tous les deux mois,
- un journal présentant des recherches historiques locales chaque année.

Cette année, le protestantisme languedocien a été le thème majeur étudié par BHL. Le 22 mars 2015, nous visitons Labastide de Virac, place forte protestante. Le 30 mai, Jean-Paul CHABROL



évoquait la dernière résistance militaire des huguenots à travers « LES GUERRES DE ROHAN ». Le 7 novembre BHL poursuivait son étude par une journée à Alès et la visite conférencée des deux symboles de la réponse royale à l'hérésie huguenote : la cathédrale Saint-Jean et le fort Vauban. Et pour terminer notre cycle, le 12 décembre Jean-Paul CHABROL commémorait 1715, les premiers synodes clandestins où s'opposèrent camisards et partisans de la paix « Des FOUS de Dieu aux SAGES de Dieu »
Contact : Claude GIRAULT, 04 66 24 70 74
girault.claude@orange.fr

Club de Bridge de Barjac

Gérard a rejoint le club de bridge cette année «l'étais débutant et dès mon arrivée j'ai eu droit à quelques heures d'initiation pour démarrer et maintenant je vole de mes propres ailes, sans problème. Le virus du bridge m'a gagné ... je joue trois fois par semaine ! Le jeu de bridge est passionnant, varié - il y a toujours quelque chose à découvrir - et, cerise sur le gâteau, l'ambiance du club très sympa». Comme Gérard venez nous rejoindre ! Si vous êtes débutants vous pourrez tout d'abord bénéficier par des joueurs du club, de séances d'initiation personnalisées pour vous apporter les notions de base du jeu. Il vous sera ensuite rapidement possible de suivre les « cours »



du mercredi soir animés par Marc. Ce sont des séances de jeu menées autour de la table avec les cartes en main, accompagnées d'explications pour améliorer sa pratique et corriger ses erreurs. Vous serez vite passionnés et participerez aux séances de bridge du club avec les autres joueurs le lundi soir et depuis cette année le vendredi après-midi. Pour notre part nous sommes tous impatients de nous retrouver chaque semaine dans une ambiance amicale et détendue. Soyez rassurés et convaincus, nous ne nous « prenons pas trop la tête » ! ...
Contacts: Maude Lemaitre 04 66 24 07 03, Yolande Colomb 06 28 04 33 05, pierre.lerner@orange.fr

SPORT PLAISIR

Sport Plaisir (gym et danse sévillane) a fêté ses 30 ans cette année !

Pour l'occasion, le groupe de Sévillane et Flamenco de Carmen Gorris (auquel se sont jointes quelques danseuses venues d'Alès) a organisé un Gala de fin d'année, le 24 juin 2015, à la Salle des Fêtes du Château. En lever de rideau : Simone Mathis (soprano) et Muriel Guélin (alto), accompagnées au pia-



no par Rémi Schule ont interprété un boléro sur un thème de Granados. Le spectacle a été fort apprécié du nombreux public barjacois et des alentours. Un buffet convivial et appétissant concocté par les membres de Sport Plaisir ainsi qu'une sangria faite par Carmen ont agréablement terminé cette soirée d'anniversaire.

Simone Mathis, présidente



Le Chœur de Barjac

Cette année, le Chœur de Barjac prend une couleur contemporaine. Nous avons, l'été dernier, travaillé avec un compositeur, Michel Deneuve, et son orgue de cristal. Il avait composé une œuvre pour chœur et orgue de cristal. Une partie du chœur l'avait chanté aux Vans et à St Remèze. Nous redonnerons cette œuvre, «Michael, l'archange» en très grand chœur, puisque la chorale d'Aubenas nous rejoindra pour l'occasion, fin mai à Barjac et à Aubenas. Nous travaillons aussi une œuvre d'un compo-

siteur anglais du XXème siècle, Benjamin Britten, «Rejoice in the lamb», que nous donnerons plus tard en concert, ainsi que plusieurs œuvres de Haendel et de Dvorjak. C'est un programme ambitieux que nous avons cette année encore. Nous espérons que vous prendrez plaisir au résultat. Si vous voulez nous rejoindre, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux choristes. Les répétitions se tiennent tous les lundis, de 20h30 à 22h, dans les locaux de l'ancienne mairie. Nous remercions la municipalité de Barjac, pour son soutien logistique et financier. Contacts : Dominique Ruffier - tel : 04 66 25 72 22. domi30960@aol.com, François Xavier Nonnenmacher - tel : 04 66 24 72 03 francoisxavier.nonnenmacher@sfr.fr

LES « ARBOUSIERS RAYONNANTS »

Résidence Saint Laurent - Quartier La Lauzière - 30430 Barjac
Les « Arbusiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui a été créée en 2002. Composée de bénévoles, elle a pour but d'organiser les animations qui ont lieu au sein de la Résidence Saint Laurent, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendante à Barjac.

Par des manifestations telles que : ■ gardiennage du parking durant les brocantes de Pâques et du 15 août ■ marché artisanal ouvert à tous ■ loto annuel en décembre, ■ dons,

L'association récolte les fonds nécessaires pour financer une animation par mois avec un intervenant extérieur.

A nouveau pour 2015, ces objectifs ont été atteints, avec des spectacles de magie, de musique des îles, cirque, Le partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire » s'est aussi

poursuivi : régulièrement une bénévole vient animer un atelier lecture auprès des personnes âgées. Grâce à l'aide de familles de résidents, une castagnade a eu lieu en octobre, rappelant des souvenirs aux résidents.



Animation à la résidence St Laurent

Les familles se sont aussi beaucoup mobilisées autour du marché artisanal qui fut cette année plus animé. Comme chaque année, l'association a aussi participé au Téléthon en préparant avec les résidents les desserts du repas de cette manifestation.

La Compagnie « Le Cœur allant vers... »

La Compagnie « Le Cœur allant vers... » est une compagnie professionnelle de théâtre qui crée et diffuse des spectacles de théâtre accessibles à tous, souvent teintés de poésie et de musique. Elle mène aussi un groupe de théâtre amateur, qui se retrouve tous les lundis soir au Château. Au printemps 2015, la compagnie a créé, avec le soutien de la municipalité, une balade théâtrale et musicale, « Barouler (Mon Village) », qui a investi plusieurs villages d'Ardèche et du Gard. La première représentation a eu lieu le 30 mai à Barjac. Une centaine de spectateurs a suivi ce jour-là notre chat poète Barouler dans les rues du vieux village au son de l'accordéon. Ce spectacle a été inspiré de textes écrits par des villageois durant



des ateliers d'écriture. Un atelier d'écriture avait eu lieu au Château le samedi 17 janvier 2015. L'association recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans divers domaines inhérents à la vie d'une compagnie de théâtre. Que ce soit pour réaliser des costumes, des décors, nous aider dans la promotion des spectacles (création d'affiches, d'un site Web...) ou nos tâches administratives (secrétariat, comptabilité...), tous savoir-faire et bonnes volontés sont les bienvenus !

Renseignements : Laurence Keel - Tél. 06 04 04 74 31. cieleeceurallantvers@gmail.com

Laurence KEEL

Association « RUN-ÊTRE de Barjac »

« Association Run-Etre de Barjac » organise tous les lundis à 18 h00 des cours de « Hata Yoga » dans la salle de danse au château.

Nous sommes heureux de compter parmi nous une dizaine d'élèves et ce pour la deuxième année consécutive, les cours sont dispensés par notre professeur Corinne Liberton.

Venez nombreux découvrir cette activité acces-



sible à tous !

La partie jogging de cette association est représentée par deux coureurs sur quelques courses de la région.

contact yoga : 06 26 34 47 40

contact jogging : 07 60 60 29 03

Corinne Liberton

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

L'équipe Sénior :

Après sa montée en 1ère division il y a 2 ans, l'équipe 1ère entraînée par Stéphane Rastoll va terminer 6ème au classement. La 1ère partie de championnat fut difficile, par contre la 2nd fut excellente, beaucoup de victoires à domicile avec un effectif plus complet.

Au vu du nombre important de nouveaux joueurs qui ont signé à l'inter-saison (plus de 10), le club a décidé de créer une équipe Sénior Réserve entraînée par Mounir Mrah soit au total 33 joueurs Séniors.

A mi-parcours pour la saison 2015/2016, l'équipe 1ère « Sénior » est classée 3ème de son championnat et va essayer de glaner la 2ème place synonyme de montée en PHB. La Réserve, quant à elle, est classée 7ème de son championnat à mi-parcours mais avec le retour des joueurs blessés, elle peut gagner 2 à 3 places.

L'École de Foot :

70 licenciés (soit 10 de plus que l'an dernier) répartis en 7 équipes : 1 équipe de « Pré-Débutants U6 » dirigée par Kamel Mrah, 2 équipes de « Débutants U8 » dirigées par Thibault Paris, 1 équipe « U10 » dirigée par Cédric Sirvain, 1 équipe « U11 » dirigée par Pierre Chevron, 1 équipe « Benjamin U12-U13 » dirigée par Fabrice Reboul et 1 équipe U14-U15 (entente avec St Ambroix) dirigée par Thibault Paris.

L'objectif du club est de créer une nouvelle catégorie « U16-U17 à 11 » pour l'année prochaine.

Voir tous ces jeunes qui arpentent les mercredis et les samedis le stade municipal, c'est porteur d'espoir pour pérenniser le club.

Un grand merci aussi à tous les parents qui accompagnent les enfants.

Merci aussi à tous les éducateurs bénévoles de « l'ombre » pour leur investissement et leur engagement au sein du club tout au



Equipe sénior première



Equipe sU12 - U13

long de l'année et qui œuvrent pour le bien et l'épanouissement de tous. Enfin, à tous les joueurs, il faut rajouter 12 dirigeants soit au total 115 licenciés à l'ESB.

Les Travaux au stade, ont été réalisés :

- Construction d'un club « House » située à côté des vestiaires (siège du club, salle de réunion, buvette...) s'est terminée à la fin du mois de novembre 2015 : tout cela financé entièrement par la municipalité de Barjac (un grand merci).
- Rénovation dans les vestiaires.

L'ESB c'est aussi des manifestations extra-sportives :

- Loto, buvette brocante, grillades en fin d'année, 2 concours de boules en juin

2015 : un grand bravo à tous les organisateurs.

Un grand merci aussi aux différents sponsors, partenaires qui nous aident tout au long de l'année (maillots, tee-shirts, publicité, dons etc...).

Les Ambitions du Club :

Nous souhaitons voir notre École de Foot grandir et être reconnue pour sa qualité. Les améliorations apportées depuis plusieurs années par nos éducateurs sont significatives. La fidélisation de nos « espoirs » et de tous nos licenciés est un vrai enjeu pour le club. Pour l'équipe 1ère Sénior, dans les 2 ans à venir, jouer la montée est un objectif réalisable au regard du potentiel des joueurs du « cru ».

Nous terminons par une citation d'Albert Camus :

« Il n'y a pas d'endroit dans le monde où l'homme est plus heureux que dans un stade de football ».

Laurent GILLES, Président.

ATELIER DE TRICOTAGE/AMIS SANS FRONTIERES

L'année 2015 a été une période de grande sollicitation pour l'Atelier de Tricotage Amis Sans Frontières, la situation économique génère de plus en plus de personnes dans le besoin. Nos tricoteuses ont donc eu de plus en plus à faire : layette et vêtements de tous genres pour enfants et adolescents mais également de plus en plus de demandes pour les adultes les plus démunis : pulls, écharpes, bonnets, couvertures etc ... tout ceci à la demande des Assistantes Sociales – Associations caritatives : Croix Rouge – Secours Populaire – Samu Social, etc.



Toute l'équipe d'Amis Sans Frontières - une dizaine de personnes - a donc tricoté le jeudi après-midi pour arriver à fournir toutes les demandes.

Un appel est lancé aux nouvelles tricoteuses désireuses de passer un après-midi agréable tout en faisant une bonne action, mais également aux bonnes volontés pour fournir de la laine à déposer dans les locaux : salle-du-rez-de-chaussée de la Mairie le jeudi après-midi. SOYEZ CONCERNES !

Arlette LAGORSSE, Présidente

APEL École Saint Laurent de BARJAC

L'APEL est une association constituée de parents bénévoles, dynamiques, impliqués, dévoués et qui donnent de leur temps pour contribuer à l'éducation de leurs enfants, en collaboration avec l'équipe pédagogique et la directrice de l'école.

Notre richesse réside dans le soutien et la participation à nos différentes manifestations avec un nombre toujours plus grand de participants. Nous les en remercions vivement !



Cette année encore nous avons pu compter sur eux lors du marché artisanal à la maison de retraite Saint Laurent, lors de la semaine du goût, au Téléthon ou encore au marché de Noël, au loto et ainsi qu'au carnaval, avant de finir en beauté par la kermesse, moment tant attendu par nos enfants, et par nous-même. Toute l'équipe de l'APEL espère que cette nouvelle année 2016 permette, grâce à la participation de chacun, de faire aboutir tous nos projets.

CENTRE SOCIOCULTUREL - Le Forum Des Arts

Le 22^{ème} Forum des Arts de Barjac s'est tenu dans les magnifiques salles du Château, du 22 août au 6 septembre clôturant ainsi la saison estivale de notre village.

Dix-sept artistes régionaux dont quelques barjaquois(es) peintres, sculpteurs, photographes, créatrice de bijoux contemporains et styliste, ont exposé leur travail : Jean-Michel Barrat, Béatriz, Dany Dang, Dliiss, Marie Dorée, Odette Dubois-Veil, Valérie Filliol, Maryline Fontenelle, Michel Gasarian, Michèle Genvrin, Sonia Liska, Pierre Louvel,



Michèle Mathis-Koffel, Yvette Mucheron, Monique Ballian dite NoiZette, Maria Romagnoli et Claire Savary-Marais.

L'association Forum des Arts, présidée par Madame Nicole Maille, est maintenant présente sur Internet, avec un blog et une page Facebook qu'on vous invite à visiter et à « liker » !
<http://forumdesarts30.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/Forum-des-Arts-de-Barjac-379732003526554>
Nicole MAILLE, Présidente



ART PLAISIR

Comment s'évader ? ... Rejoignez-nous dans notre atelier au Château
L'apprentissage est un ART

Contact : Mme Flandin Anne : 04.66.24.53.39, Professeur.
Mme Moyson Françoise : 06.58.99.53.74, Présidente.

RANDO-CÈZE



La rando : ça marche.

Chaque jour, le cercle des adeptes de la randonnée s'agrandit. Comme des fourmis, les lundis, mercredis et samedis, les randonneurs s'adonnent à la découverte des sentiers gardéchois du bas-vivarais. Des forêts dépouillées l'hiver, puis à la végétation qui éclate au printemps jusqu'aux sublimes couleurs de l'automne, les yeux n'en finissent pas de se régaler pendant que les jambes arpentent les drailles.

La randonnée : essayez-la et vous l'adopterez.

Jean-François COLIN, Président

CHORALE COL CANTO



Le temps passe et peu à peu les efforts portent leurs fruits. Cette année, la chorale « Col Canto », unie à sa consœur « Chant dans les Vignes » de Brouzet-les-Alès, soit près de cinquante choristes, a donné six concerts (trois sur le secteur de Barjac, trois sur le

secteur de Brouzet). Des concerts seront programmés à nouveau dans les mêmes lieux pour la plus grande joie des auditeurs, chaque année, plus nombreux.

Pour arriver à un tel niveau, les deux chorales s'appuient sur un groupe de huit instrumentistes et sur des solistes issus de l'école de chant de Joëlle CHAÏNE qui, avec son inlassable courage et sa grande compétence, mène son monde à un degré et une perfection de plus en plus élevés.

Pour nous contacter :

- POIRIER Jean-Bernard : 06 65 42 77 77;
- SIBERT Anne-Marie : 04 66 24 52 92.

POIRIER Jean-Bernard, Président

CLUB TAURIN EL TORINO



Parce que, comme les jupes, un discours plus c'est court plus cela attire l'attention ! Voici quelques photos représentatives de l'activité du club taurin, du lundi de Pentecôte au téléthon. Notre crédo : fédérer autour du Taureau Roi afin de créer du lien et participer à notre modeste niveau au bien vivre du village. Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !



CLUB LA BELLE EPOQUE

Encore une bonne année pour les adhérents du Club La Belle Époque, un des plus anciens du village, qui compte toujours une bonne centaine d'adhérents.

Le Club, se réunit trois fois par semaine pour diverses activités : marche ou jeux le mercredi selon la saison, le jeudi c'est le jour du loto et le vendredi réunit les adeptes de belote ; le tout dans les locaux du rez-de-chaussée du château. Tous les mercredis après-midi durant les deux mois d'été le club se retrouve « aux Cèdres » pour un après-midi de plein air terminé par un

petit repas - un succès qui se confirme tous les étés.

Durant l'année, diverses activités annexes sont proposées : gâteau des Rois en Janvier - fête des Grand Mères - En mars : soirée Cabaret à Sète - Fin août : une journée à la Guinguette de St André de Roquepertuis - goûter dansant en septembre ... une année bien remplie donc.

Pour 2016 le programme reste d'actualité.

BIENVENUE A TOUS ET TOUTES

Edith EUZENNE, La Présidente

« RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN »



Visite à Vézénobres - Village de caractère

29 ans que notre association existe, elle a vécu et survécu à bien des changements dans notre société. Aujourd'hui nous sommes une centaine d'adhérents à profiter d'activités éclectiques comme des ateliers de langue d'Oc, des conférences, des veillées, des sorties découverte, des randonnées ! Ces Racines qui nous font tous grandir sont notre équilibre et notre avenir. C'est pour ces raisons que nous nous intéressons au Patrimoine du Barjaquès et un peu au-delà, qu'il soit naturel ou bâti ou qu'il soit la culture régionale avec la langue occitane ou « patois ». Cette culture de

notre région, nous la défendons aussi en faisant vivre la « lenga nostra », c'est la langue chantante de notre beau pays d'Oc que nous célébrons deux fois par mois avec un groupe de passionnés, rejoignez-nous ! Nous marchons pour le plaisir et la découverte du Patrimoine pendant l'été sur des randonnées à thème sans oublier le verre de l'amitié qui termine la matinée, encore une façon de faire vivre l'accueil occitan. Les conférences permettent à ceux qui n'aiment pas ou ne peuvent pas marcher de partager la petite et la grande histoire des gens, des métiers et des vies dans nos villages. Les veillées font revivre cette tradition de notre région paysanne où l'entraide était naturelle et le travail du soir ensemble, l'occasion de raconter des histoires et de chanter.

L'Occitan est riche de son passé et a toujours su donner un élan à son avenir. Vous savez ce que sont nos valeurs, nous avons des partenaires comme le FIRA et les Foyers Ruraux ; nous vous offrons dans le respect de chacun de nous retrouver au cœur de nos activités. Merci à la commune de Barjac et son Maire M. Édouard Chaulet qui soutiennent et aident notre association.

Michel Sarrazin Président

LA CLET DE L'ART

L'Association La Clet de l'art, loi 1901, créée il y a 20 ans, affiliée à la Ligue de l'Enseignement, propose des ateliers d'aquarelle. Ces cours sont animés par Jacqueline Dumas qui vous accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale propice à l'expression créative de chacun. Retraités, actifs, tous unis par l'envie d'exprimer leurs sentiments... tous motivés par une enseignante chaleureuse, compétente, encourageante et disponible. Chaque apprentissage est adapté au niveau du participant qui découvre un art visuel ou parfois redécouvre une technique qu'il croyait connaître. Les cours hebdomadaires d'aquarelle se tiennent au château à Barjac le jeudi de 14h30 à 17h. Les inscriptions en cours d'année sont possibles. L'association organise aussi des visites d'expositions, de musées, stages etc... Si vous êtes intéressés par la découverte de ces activités, nous vous conseillons de venir assister à une séance, pour y découvrir l'ambiance très amicale



et poser toutes les questions souhaitées.

Contact 06.87.09.38.45, mail : dumas.jacqueline@wanadoo.fr,

Site : www.j-dumas.com

Jacqueline DUMAS

ASSOCIATION DE CHASSE BARJAC - ST PRIVAT DE CHAMPCLOS



Notre association de chasse Barjac/St Privat de Champclos forte de 150 membres tente de satisfaire au mieux ses passionnés de petits et grands gibiers pour que tous puissent exercer leur loisir cynégétique. Pour certains la chasse est un sacerdoce, pour d'autres un simple loisir qui leur permet de s'éloigner un temps de la civilisation pour s'affronter au monde sauvage. La chasse pour qu'elle perdure doit être écologiquement responsable. Gérer les espaces et

les espèces est une nécessité et doit devenir notre souci majeur pour que nos enfants puissent encore en profiter. Nous avons des détracteurs, montrons leur que nous sommes des gens responsables. C'est notre passion commune, elle doit être exercée dans la convivialité et le respect mutuel. Nous avons la chance de pratiquer notre loisir dans les bois, la garrigue et la plaine agricole riche en biodiversité : 5 500 ha, sachons les conserver !

Jean-Luc DUMAS

LOCO CLUB DE MONS

Pour sa 2^{ème} édition, le salon du modélisme des 11, 12 et 13 septembre 2015 a reçu 380 visiteurs adultes et de nombreux enfants. Malgré les pluies cévenoles, de nombreux barjacois et habitants des villages alentours ont franchi les portes du château de BARJAC pour venir rêver devant les 20 stands installés dans les 4 salles et le chapiteau dressé dans la cour. Nous avons remarqué entre autres, l'imposante reproduction du « viaduc de Garabit », les minutieux détails des 7 autres réseaux ferroviaires roulants, les dioramas de Fabien et Christophe, nos talentueux modélistes barjacois. Les enfants des écoles ont eu la chance de participer aux ateliers ludiques organisés spécialement pour eux dès le vendredi



après-midi par la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire. Le samedi soir, lors du traditionnel repas à thème, nous avons découvert et dégusté le menu servi dans les wagons restaurants le jour de l'armistice du 11 novembre 1918 : omelette paysanne, rôti de bœuf sauce Jussieu, endives glacées et tarte aux pommes.

Le cinéma REGAIN a lui aussi participé à cette manifestation pluriculturelle avec la projection des films « train de nuit » et « meurtre dans l'orient express ». Nous donnons rendez-vous les 10 et 11 septembre 2016 à tous les amateurs de miniatures pour l'édition 2016 !

Thierry GUYONNAUD



L'association propose une alternative au gaspillage, en organisant collectes et revalorisation, notamment de denrées alimentaires. En 2015, autour de 4 « Soupes Villageoises offertes », 278 kg de légumes, pain, œufs, etc... ont ainsi été récupérés, et plus de 450 repas joyeusement partagés. Depuis janvier 2016, l'association a mis en place une distribution alimentaire gratuite, les vendredis de 16h à 18h, au Foyer des Jeunes, avenue Jean Tassy. Ceux qui en ont besoin y trouvent les produits collectés le matin auprès des producteurs et commerçants

La Soupe aux Cailloux



« 31 janvier 2015. Elle présente des petits plats concoctés à base d'inendus, partagés lors de la 2^{ème} soupe villageoise offerte »

locaux partenaires : légumes non calibrés, excédents, invendus, dlc courtes, etc... donnés plutôt que jetés ! Pour soutenir financièrement son action, La Soupe aux Cailloux c'est aussi le projet d'une recyclerie : la création d'emplois et d'un atelier/boutique de seconde main, où nous récupérerons meubles, outils, livres, vêtements, puériculture, jouets, cd, dvd, vélos... et objets en tous genres, pour les remettre en circulation. Plus d'infos sur recyclerielasoupeauxcailloux.blogspot.fr et facebook ; Pour nous contacter ou participer : 06.85.49.48.06 ou recyclerielasoupeauxcailloux@gmail.com

L'activité vue par les parents :

« Notre fils Jocelyn (3 ans) progresse de semaine en semaine lors de son activité BABY GYM. Les parcours ne sont jamais les mêmes et très ludiques pour apprendre l'équilibre, le saut et les passages d'obstacles ».

« Eliane s'occupe vraiment des enfants dans cette activité ludique et initie les petits aux prémices de la gymnastique, très importante pour l'épanouissement physique et mentale de l'enfant. Le soir les parents ou les grands parents aident à ranger le matériel ». « Jules (4 ans 1/2) est très content de participer à

BACN



la « bébé gym », il apprécie ce moment que je partage avec lui. Les parcours sont toujours différents et il a hâte de les découvrir. Il acquiert ainsi, confiance en lui, de la souplesse et il est fier ». « Super activité avec les enfants qui permet de développer la motricité. Cela permet de passer un moment agréable avec son enfant. Les enfants adorent. Merci aux bénévoles » Activité le mercredi de 16h à 18h30 (de 1 an à 5 ans).

Renseignements : J. ALLIO 06 77 78 30 51

TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'éducation Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales.

Nous souhaitons qu'au profit de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux. Aussi, une participation financière supplémentaire de 13€/an pour les non-résidents est sollicitée auprès des associations, en insistant sur le fait que le contribuable barjacois assume déjà les charges de fonctionnement des structures... Cela semble avoir été compris 10 associations ont versé cette cotisation pour leurs 113 adhérents non-barjacois soit 1 690 euros, nous les remercions et le rappelons aux autres. A NOTER pour les plus RETICENTS : l'effort demandé par la Municipalité pour avoir accès à des équipements propres, neufs, chauffés, entretenus et fréquentés, ne représente que 0,28 € par semaine !

ETAT CIVIL 2015

En 2015, il a été enregistré à l'État-Civil de la Commune :

NAISSANCES :

ALLOSIO Nicolas Valentin Xavier, né le 22 Juillet 2015 à ALES (Gard)
BALDIN Liam Charly Olivier, né le 15 septembre 2015 à ALES (Gard)
DUMAS Marius Paul Claude, né le 03 février 2015 à AUBENAS (Ardèche)
HERREROS Luis André, né le 11 avril 2015 à ALES (Gard)
PELTIER Amélie, née le 17 septembre 2015 à ALES (Gard)
WIJBENGA Julie Suzan née le 17 octobre 2015 à ALES (Gard)

MARIAGES :

AHOUAOUI Essaid et MANTOZ Aurélie Sylvie, le 13 juin 2015
CAPPAERT Tony Albert Maurice et RAYR Corinne, le 13 juin 2015
COUSTILLIER David Marcel René et PLANCHAT Eva Elsa Béa, le 25 juillet 2015
DELARQUE Gaël Henri Antoine et COUTURIER Euphémie Marie Rose Lucie, le 21 février 2015
DELCAMBRE Sébastien Alain et MAYDAT Sophie Yvonne Marie, le 22 août 2015
MEJEAN Olivier Claude et BRUNEL Nathalie Sylvie Marie, le 27 juin 2015
OTZENBERGER Pascal Frédéric et BRUGNON Brigitte Bernadette Suzanne, le 25 avril 2015
VAN CASLTEREN Eddy Gustave Laurent et LE PAPE Anne, le 27 juin 2015

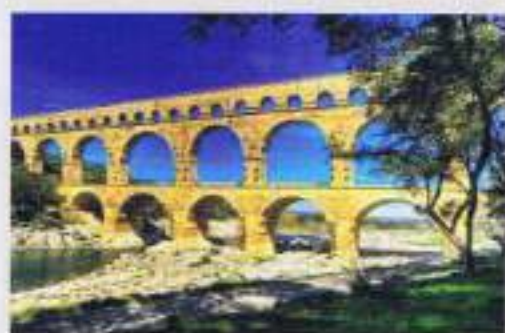
DECES

BERROYER Paul René, le 21 avril 2015 à BARJAC
BOISSEL Alice Marguerite Veuve DUBOIS, le 15 mars 2015 à BARJAC
BOISSET Christiane Marie-Louise Jeanne Veuve ARLAUD, le 1 juillet 2015 à BARJAC
CAPEAU Guy, le 6 octobre 2015 à NIMES
CLÉMENT Elisabeth, Camillia, Jeanne Épouse BERGERON, le 1 février 2015 à NIMES
CLÉMENT Paulette Geneviève Veuve DELÉTRE, le 31 juillet 2015 à ALES
DÉSAGULIER Claude Marcel Louis, le 27 août 2015 à BARJAC
DEVES Christiane Raymonde Épouse LAVIE, le 18 septembre 2015 à VALLON PONT D'ARC
DOLYMPHE Marie Joseph Louis Martin, le 30 juin 2015 à BAGNOLS SUR CEZE

DUBEY Michel Léon, le 7 octobre 2015 à BARJAC
FIGUIERE Jacqueline Gisèle Veuve LAUZE, le 23 octobre 2015 à VALLON PONT D'ARC
FIOLE Yves André, le 5 janvier 2015 à NIMES
FONTANILLE Simone Clotilde Nina Veuve DUFFES, le 10 février 2015 à BARJAC
FOURNIER Odette Julienne Française, le 26 juillet 2015 à BARJAC
GRESS Pierre Lucien, le 30 juillet 2015 à BARJAC
MARIE Gérard Daniel Guy Julien, le 2 juillet 2015 à ALES
MELLE Marie Antoinette Veuve POUDEVIGNE, le 23 septembre 2015 à BARJAC
MICHELLON Christian Marcel, le 20 janvier 2015 à NIMES
PASCAL Denis Louis Augustin, le 29 mai 2015 à ALES
PERGE Paulette Rose Hélène, le 4 novembre 2015 à ALES
RAOUX Louis Joseph, le 6 mai 2015 à ALES
ROUSSEL Yves Achille, le 5 juin 2015 à BARJAC
SIGONNEAU Gilles François René, le 19 septembre 2015 à RIBEIRINHA, LAJES DO PICO -ACORES - Portugal
SMYTH Duncan Joseph, le 5 juillet 2015 à BARJAC
SONNECK Monique Nicole Épouse GORRE, le 28 janvier 2015 à ALES
THOMAS Philippe, le 6 juin 2015 à SAINT PRIVAT DES VIEUX
TIEBLEMONT Madeleine Alice Veuve GAMBRELLE, le 28 juillet 2015 à BARJAC
VERDIER Alberte Marie Louise Épouse LABORIE, le 10 avril 2015 à NIMES

DECES NON ENREGISTRES A L'ETAT CIVIL DE BARJAC MAIS CONCERNANT DES PERSONNES ORIGINAIRES DE LA COMMUNE

CHAULET Maurice Henri le 23 juillet 2015 à LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône)
CORTES Françoise le 20 juillet 2015 à LE PUY SAINTE REPARADE (Bouches-du-Rhône)
PAGES Jean Fernand Louis le 30 juillet 2015 à SAINT PRIVAT DES VIEUX (Gard)
ROUMESTAND Berthe Marie le 03 décembre 2015 à NIMES (Gard)
VEYSSIERE Jean-Claude le 04 décembre 2015 à NIMES (Gard)
VEZOLLE Louis André décédé le 06 décembre 2015 à ECHIROLLES (Isère)
RAOUX Guy Fernand Henri le 28 décembre 2015 à CUCURON (Vaucluse)



Vous souhaitez visiter gratuitement le site du PONT DU GARD et ses espaces culturels ?

C'est désormais possible. La commune de BARJAC a signé une convention avec le Site du Pont du Gard qui permet aux Barjacois de bénéficier d'un abonnement annuel gratuit, donnant un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels : Musée Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue, pendant toute l'année. Il permet également de bénéficier en plus de 20 % de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes. Pour cela, il faut se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile et votre carte grise

ERIC RANC



Ami Éric,
Né à BARJAC, le 13 avril 1940, tu n'as jamais quitté ton village, sauf pour des obligations professionnelles et le service militaire. Tu as usé tes fonds de culotte sur les bancs de l'école de BARJAC. Ensuite, tu as poursuivi tes études au collège de «La Salle» à Alès et ce jusqu'en 1957 où tu obtiens ton Brevet d'Études.

Sitôt tes études terminées, tu travailles pour la Compagnie des Grands Travaux de Marseille, puis, en tant qu'ouvrier agricole chez DUFFES à ORGNAC. En 1959, tu intègres l'institution privée St Joseph à Bourg-Saint-Andéol et un an plus tard, en mai 1960, tu es appelé sous les drapeaux pour effectuer ton service militaire, directement en Algérie, 26 mois au total... je passerais sur les conditions de ton séjour là-bas...

En juin 1962, c'est le retour à la vie civile. Tu reprends l'enseignement à St Joseph en 1963. Puis, tu pars à Cognin-les-Gorges à l'École St Joseph, pour une nouvelle expérience d'enseignant dans cet établissement privé pour élèves en grandes difficultés scolaires, jusqu'en 1968.

Cette année-là, tu perds ton père et voulant te rapprocher de Barjac, tu retournes à Bourg-Saint-Andéol où tu enseignes encore 4 ans, à des jeunes difficiles.

En 1970, tu rejoins le Corps des Sapeurs-Pompiers de Barjac. Le dévouement aux personnes et au Service Public est pour toi une vocation. Tu adhères à l'Amicale des Pompiers et en sera Président pendant 13 ans.

Par choix personnel, tu arrêtes l'enseignement en 1972 et commence alors une carrière de chauffeur de car que tu n'as pas encore arrêtée à ce jour.

Éric, on n'oubliera pas que tu as été Conseiller Municipal de 1982 à 1988 (Municipalité de TASSY et FOUR). En 1994, tu es à nouveau élu Conseiller Municipal avec Édouard CHAULET et chargé de faire le lien avec le Centre de Secours. Tu mets fin à tes activités chez les Pompiers en 1998. Tu trouves encore du temps avec ton ami Pierre PASCAL pour t'occuper du foot et des boules. Tout cela est ta vie passée. Aujourd'hui, tu es Président adjoint de la FNACA depuis 2012 et responsable de l'association. A 74 ans, tu continues de travailler à mi-temps. Bon courage, l'ami Éric, peut-être un jour la retraite, mais ceci est une autre histoire ! Au nom du Maire Édouard CHAULET et du Conseil Municipal, c'est avec plaisir que je te remets la médaille de Citoyen d'Honneur de la VILLE DE BARJAC.

Jean IPSILANTI

3 citoyens d'honneur nous ont quittés en 2015



DUBEY Michel médaillé en 1994



RAOUX Louis médaillé en 2003



DUNCAN Jo médaillé en 1990



M. et Mme
Maillot
contrôle
technique -
Zone
d'Activité Plan
Long



Madame
SAGNIAL,
éleveuse de
chèvres à la
Grange des
Prés



Julien FLEISH,
artisan
menuisier
rue du
Bouc-maison
Pettefine



Sandrine
LESAGE,
Lou Chocolat,
Place Charles
Gugnet



Charlène
Bourgeois
Kinésithé-
rapeute
Rue Raoul
Eyraud



LOGIC
ACTION,
Thierry
RAFFIN
rue St Michel



Marion
BOFILL,
Ostéopathe,
posturologue
rue Raoul
Eyraud

Agnes
Buridant,
Art'Brut,
Place de
L'Esplanade,
décoration
et brocante



Karine Richer,
l'Inest
Présent, Grand
Rue Jean Moulin,
confection
textile, linge de
maison, bijoux



Valentin
Martinez,
mécanique et
petit outillage,
Av. Chaillot-Rue
des Glycines



Marilyne
Fontenelle
bijoux
contempo-
rains
place de la
Mairie



La Cave
d'Ernest -
Grand Rue
Jean Moulin



Merithaly-Passion-
Maison
(linge de maison,
vaisselle, cadeaux)
Marilyn ARGUEL
- Grand Rue Jean
Moulin



M. et Mme
DUTARTRE
Restaurant Le
Petite Brocante



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 18

présents : 13

votants : 15

l'An deux mille quinze

le 23 Juin à 18 heures,

le Conseil Municipal de la commune de BARJAC

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2015

PRESENTS : M. CHAULET - Mme BOFILL - M. GILLES - Mme FERRAT - M. PRAUX - M. BELIN - M. EL ATTAR - Mme GORRIZ - Mme GUYONNAUD - M. IPSILANTI - Mme QUET - M. RAYBAUD et M. VINOLO.

Pouvoirs de Christian DIVOL à Cyril GILLES et de Laure ESNEE à Jean IPSILANTI

Absentes : Nadège ALLOSIO - Nathalie FAUVEAUX - Véronique TRIVEZ

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC FORESTIER

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- DEMANDE à l'État de conforter le Régime Forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue de répondre aux exigences suivantes :
 - un caractère national permettant la péréquation entre les territoires,
 - un contenu en terme de missions qui garantisse la protection de la forêt et le service public aux usagers, à minima, à leurs niveaux actuels.
- DEMANDE à l'État de continuer à confier la mise en œuvre du Régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier. Pour être en capacité de remplir cette mission, l'Office National des Forêts doit voir ses moyens humains augmentés ;
- REAFFIRME son attachement aux missions de service public et d'intérêt général de l'ONF ;
- ESTIME que le financement de la gestion forestière relève du rôle de l'Etat ;
- APPORTE SON SOUTIEN à la démarche des personnels de l'ONF qui visent à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national.

Le CONSEIL MUNICIPAL souhaite que ses demandes soient prises en compte par le contrat Etat/ONF/FNCOFOR pour la période 2016-2020, actuellement en cours de négociation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.

Le Maire :



Accusé de réception en préfecture
030-213000292-20150623-12_6-DE
Reçu le 29/06/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 18

présents : 13

votants : 13

l'An deux mille quinze
le 23 Juin à 18 heures,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2015

PRESENTS : M. CHAULET - Mme BOFILL - M. GILLES - Mme FERRAT - M. PRAUX - M. BELIN - M. EL ATTAR - Mme GORRIZ - Mme GUYONNAUD - M. IPSILANTI - Mme QUET - M. RAYBAUD et M. VINOLO.

Pouvoirs de Christian DIVOL à Cyril GILLES et de Laure ESNEE à Jean IPSILANTI

Absentes : Nadège ALLOSIO - Nathalie FAUVEAUX - Véronique TRIVEZ

OBJET : Sauvegarde des Libertés Locales

Le Parlement s'apprête à adopter définitivement le Projet de loi NOTRe. Cette nouvelle étape de la décentralisation scelle la mort de la commune avec le renforcement du rôle des intercommunalités « redimensionnées » et avec elle celle de milliers de syndicats intercommunaux, la remise en cause des Départements, la « métropolisation » du territoire et la mise en place des nouvelles Régions fusionnées.

La commune est indispensable. Sa place dans la République est essentielle. C'est grâce à son maillage territorial que la proximité avec les citoyens se concrétise.

Les élus municipaux restent les élus les plus appréciés et les plus abordables. Dans un contexte de fragilité politique nationale, il est plus risqué de s'attaquer à ce qui constitue la base même de l'architecture démocratique.

C'est un véritable changement de République qui se met en œuvre, transformant le Pays et préparant par étapes le fédéralisme, au sein d'une Europe supranationale et tout cela, sans que les citoyens ne puissent donner leur avis. Les élus municipaux n'auront plus les moyens d'agir et devront solliciter l'intercommunalité, tels des médiateurs, pour l'essentiel des actions à entreprendre dans leur commune.

Avec la disparition de milliers de communes et le transfert de leur missions aux intercommunalités, la remise en cause des Départements, dont l'avenir est clairement précisé au travers de la métropolisation du territoire et des pouvoirs accordés aux Régions, c'est toute l'organisation institutionnelle bâtie aux couleurs de la République qui se voit balayée, pour atteindre les objectifs que se sont fixés les libéraux Français et Européens.

Ainsi, tout sans exception prend la dimension d'une marchandise et parler de services publics deviendra bientôt un discours archaïque !

Portant l'espoir d'une République vivante et d'une France riche de cette diversité, constituée d'abord par les milliers de foyers démocratiques que sont nos communes ;

Proposant le rétablissement de dotations adaptées aux missions de chaque strate de collectivité, en profitant du projet de réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement, afin qu'elle puisse répondre à ces attentes ;

Le CONSEIL MUNICIPAL mobilisé,

S'OPPOSE à l'adoption du Projet de loi NOTRe par le Parlement,
REJETTE tout texte qui mettrait à mal les libertés locales.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.

Le Maire



Accuse de réception en préfecture
030-213000292-20150623-12_23-DE
Reçu le 11/08/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 18

présents : 14

votants : 15

l'An deux mille quinze
le 1^{er} décembre à 18 heures,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2015

PRESENTS : M. CHAULET - Mme BOFILL - M. GILLES - Mme FERRAT - M. PRAUX - M. BELIN
- M. EL ATTAR - M. DIVOL - Mme ESNEE - Mme GORRIZ - Mme GUYONNAUD - M. IPSILANTI
- Mme QUET - M. RAYBAUD.

Pouvoirs de Joseph VINOLO à Saïd EL ATTAR

Absentes : Nathalie FAUVEAUX - Véronique TRIVEZ - Nadège ALLOSIO

Objet : réhabilitation de la ligne ferroviaire Alès-Bessèges

Considérant que la ligne ferroviaire Alès-Bessèges est un élément structurant du territoire.

Considérant l'accord technique et financier établi pour le COPIL de 2012.

Considérant la mobilisation du Collectif, dont le sérieux n'est plus à démontrer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Demande que soit organisé très rapidement un COPIL décisionnaire qui donnera le feu vert à la réalisation des travaux, maintenant que les études sont terminées, que la ligne est inscrite au CPER, que tous les partenaires ont confirmé leur engagement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
030-213000292-20151201-14_15-DE
Reçu le 08/12/2015

Anselm Kiefer,
« SHEVIRAT HA-KELIM »
(« Le bris des vases »), 2011.
Métal, livres de plomb
et bris de verre.

En 1993, il s'installe
en France, d'abord à

Barjac, dans le Gard, dans une ancienne
magnanerie, un lieu devenu une instal-
lation monumentale, puis dans la région
parisienne. Lui qui aime écrire confie
nourrir un amour particulier pour
de nombreux auteurs, notamment pour
la poétesse autrichienne Ingeborg
Bachmann, le poète russe Ossip
Mandelstam, mais aussi pour Paul
Valéry, Céline et surtout Paul Celan à
qui il consacre une série de livres-reli-
quaires composés de photos de champs
enneigés sur lesquels il a collé des bran-
chages. Des paysages de désolation
faisant écho aux poèmes de l'écrivain
roumain qui évoquent de manière poi-
gnante la Shoah. « Dans la vie, il arrive
d'avoir envie d'être quelqu'un d'autre.
Moi j'ai toujours rêvé d'être un poète.
Je connais par cœur de nombreux
poèmes et j'aime les dire à voix haute »,
confesse-t-il. En fréquentant la compa-
gnie des livres, ceux des autres et ceux
qu'il produit, en cultivant un rapport
privilegié avec la nature, Kiefer le
tourmenté aurait-il trouvé une sorte
d'apaisement? Il affirme désormais:
« Je ne crois plus du tout que l'art peut
représenter une idée, juste quelques
débris d'idée. » ■

L'artiste transmet, ici, la même
énergie sauvage qui caractérise ses
toiles et ses sculptures grand format. « Je
ne travaille pas seulement avec des pin-
ceaux mais aussi avec des pelles et des
camions, a-t-il confié un jour à l'historien
d'art Daniel Arasse sur France Culture.
Et, quand je voyage, je ramasse tout ce
que je trouve, plantes, coquilles, pierres,
vieux tuyaux qui me serviront un jour.
Je les range dans des tiroirs au sous-sol
de mon atelier de Barjac, qui est
comme le cerveau
de mon œuvre. J'éta-
blis ensuite des
connexions entre ces
matériaux. »

Anselm Kiefer

LA PUISSANCE DE L'INTIME

“CHAQUE MATIN,
AVANT DE PEINDRE,
JE CHOISIS UN LIVRE,
ET C'EST PRESQUE
TOUJOURS CELUI
QUI VA M'ACCOMPAGNER
ET M'INSPIRER”



PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi.

le matin : de 08 h 00 à 12 h 00

l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00

sauf le vendredi 16h30

Le Maire reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04 66 24 50 09

Fax : 04 66 24 54 36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site Internet : barjac.fr

Assistante sociale :

2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de chaque mois de

9 h 00 à 11 h 30

(Prendre rendez-vous au préalable au Centre

Médico Social : 04 66 24 01 07)

Relais Assistantes Maternelles :

1 rendez-vous mensuel de 9 h 30 à 12 h 00, salle de sports (à l'exclusion des vacances scolaires)

Relais emploi :

1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois à partir de 9 h 30 à 12 h 00

Mission Locale Jeune (16 à 25 ans) :

information, orientation, accompagnement vers la formation et l'emploi : 04 66 25 40 01

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

Conciliateur de justice :

Conciliateur de justice : 2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi de chaque mois (sur rendez-vous)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- mardi : de 16 h 00 à 18 h 00

- mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00

- vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00

- samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

Séances :

Mardi à 20 h 30

Vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Dimanche après midi à 17h30

(En période estivale : 18 h 30 et 21 h 15)

Pour obtenir le programme du mois (répondeur) :

04 66 24 55 03 ou en le demandant par mail à bibliotheque-barjac@orange.fr ou barjac.fr.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis et vacances scolaires :

de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et

départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

1 ou 2 vendredi par mois pour une sortie.

OFFICE DE TOURISME

- horaires d'hiver :

- lundi, mardi, jeudi,	}	de 09 h 030 à 12 h 30
vendredi		de 14 h 00 à 17 h 00
- mercredi, samedi		de 09 h 30 à 12 h 30

- période estivale :

- du lundi au samedi	de 10 h 00 à 19 h 00
- dimanche	de 10 h 00 à 13 h 00

Tél. : 04 66 24 53 44.

Mail : ot.barjac@wanadoo.fr.

DECHETTERIE

- du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

Revue municipale 2015 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Edouard CHAULET Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRÉ, photographe -Edouard CHAULET - Christian DEBARD

Conception et réalisation : Public Imprim

RETROSPECTIVE



La caravane syrienne de passage à Barjac



Les théâtres accueillent une troupe Népalaise



Exposition KIEFER à la Bibliothèque Nationale - Paris



Le Sous-Préfet,
Olivier DELCAYROU,
au village



Avec la nouvelle Présidente de Région Carole DELGA



Stage tango argentin



Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental, accueilli par la municipalité de Barjac à la distillerie Viougeas



(LIBRES) Avant-première avec Jean-Paul JAUD



Visite du Grand Site de l'Aven d'Orgnac.
Invitation gracieuse à la population Barjacoise



En visite à la Cave Coopérative avec le Député Fabrice VERDIER



Cathy CHAULET éluée Vice-Présidente du Conseil Départemental avec A. CLARY, D. BOUAD, J. VALY et E. CHAULET



Rassemblement à Barjac de plus de 15 000 citoyens pour dire NON aux pétrole et gaz de schiste et de couche. Ni ici, ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni demain